

LE JOURNAL D'INFORMATION DES PME VALAISANNES

UVAM TRIBUNE



Alpole
Une rénovation
adaptée
à la recherche
sur le climat

Votations fédérales du 18 juin 2023

**OUI à l'imposition
minimale de l'OCDE**

Intelligence artificielle

Influence sur les PME

SION SOUS LES
ETOILES

12 - 16 JUILLET 2023

FLORENT PAGNY ★ SOPRANO ★ -M-
BIGFLO ET OLI ★ GIMS & DADJU ★ MIKA
MATT POKORA ★ STARS 80 ★ TAYC



LOUIS BERTIGNAC ★ HATIK ★ JOSS STONE
UMBERTO TOZZI ★ YANN LAMBIEL
NIK WEST ★ FRANGLISH ★ VERONICA FUSARO

SIONSOUSLEETOILES.CH ★ TICKETCORNER ★ COOP CITY

Sommaire

Votations fédérales du 18 juin 2023	
OUI à l'imposition minimale de l'OCDE	4-5
OUI à la modification de la loi COVID-19	7
Loi sur le climat et l'innovation	8-9
LPP surobligatoire	
Outil d'optimisation fiscale et de rétention de talents dans les entreprises	11
Le dossier	
Tourisme hivernal : Quelle stratégie pour demain ?	12-13
Jubilé	
L'EPCA fête ses 10 ans !	16-17
Formation	
Un apprenti, une profession : Apprenti Paysagiste	18-19
Membres	
JardinSuisse Valais fête ses 50 ans	20-21
Cyber Risk, le rôle des assureurs privés	23
L'AVMPP s'est réunie à Naters	24-25
120 ^e Assemblée générale AVMB	27
Les atouts des écoles privées valaisannes	28-29
La tec-bat à Martigny	31
AVABPC : Assemblée générale	32-33
Coiffure Suisse, section Valais romand	
Assemblée générale	35
Reportage	
Alpole : Une rénovation adaptée à la recherche sur le climat	36-39
Chronique juridique	
Droit du travail : Comment prévenir et gérer les absences de longue durée ?	40-41
Energie	
Amélioration du bâti : Quelles sont les meilleures solutions ?	44-45
Intelligence artificielle	
Intelligence artificielle et réalité virtuelle... on commence ?	46-47
Enquête	
Une initiative des arts et métiers du Haut-Valais	49
Protection des données	
Entrée en vigueur de la nLDP	50-51
Events	
Retour sur Your Challenge	54-55
FVS Events devient Les Acrobates	56
Entreprise	
Les pièges de la semaine de 4 jours, payés cinq	57

Bonne chance !



Philipp Matthias Bregy

PRÉSIDENT UVAM ET CONSEILLER NATIONAL

Dans les semaines à venir, de nombreux apprentis vont passer leurs examens finaux. L'obtention d'un certificat fédéral de capacité ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle constitue une nouvelle étape importante dans la vie professionnelle. Il s'agit maintenant de mettre sur papier ce que l'on a appris ou de réussir les examens pratiques. Je vous souhaite à tous bonne chance.

Mais on peut d'ores et déjà féliciter tous les apprentis et leurs formateurs. En choisissant de faire un apprentissage ou de former des apprentis, vous avez fait un bon choix. Vous renforcez ainsi, à votre manière, la formation professionnelle en Suisse et, en fin de compte, les arts et métiers. En tant que conseiller national et président de l'Union valaisanne des arts et métiers, je m'en réjouis. Vous avez reconnu la valeur de la formation professionnelle.

Car une chose est sûre, la formation professionnelle est le fondement de nombreuses petites et moyennes entreprises. Elles sont tributaires de l'engagement de professionnels bien formés. Des professionnels qui ont pu acquérir leurs compétences grâce à un apprentissage. L'offre de formation professionnelle convainc par sa diversité : les métiers artisanaux tels que peintre, plâtrier, maçon ou menuisier en font partie au même titre que les infirmières, les assistantes en pharmacie ou les employés de bureau ; même les nouvelles technologies peuvent être apprises dans des métiers tel que médiamaticien. Il n'y a presque rien qu'il ne soit pas possible d'apprendre.

Car une chose est sûre, la formation professionnelle est le fondement de nombreuses petites et moyennes entreprises. Elles sont tributaires de l'engagement de professionnels bien formés.

Et pourtant, ces dernières années, l'apprentissage a perdu de son attrait, ou du moins de sa force d'attraction, et de nombreuses places d'apprentissage restent vacantes. On ne peut que supposer pourquoi il en est ainsi. L'image dépassée d'un domaine professionnel, le souhait des parents d'obtenir une formation aussi élevée que possible, la généralisation des écoles secondaires générales ou la perspective d'un revenu plus élevé en cas de hautes études. Mais peut-être avons-nous tout simplement oublié que l'artisanat avait littéralement un fond d'or. Ou alors nous nous trompons tout simplement de priorités politiques. De mon point de vue, il est en effet peu important que de nombreuses filles choisissent un métier typiquement masculin ou, au contraire, que de nombreux garçons choisissent un métier typiquement féminin. Ce qui est important, c'est que ces jeunes gens reconnaissent la valeur d'un apprentissage professionnel et s'y épanouissent. Mais pour cela, il est nécessaire que la société, la politique et l'école reconnaissent cette valeur et la propagent. Il ne s'agit pas de simples déclarations formelles, mais d'une véritable reconnaissance et d'actions concrètes. Les apprentis doivent savoir de manière tangible qu'ils sont le fondement de l'artisanat en Suisse.

Ces lignes font partie d'une telle reconnaissance, tout comme mon encouragement aux apprentis pour la réussite de leurs examens finaux. Chers apprentis, montrez ce que vous avez appris. Bonne chance à vous ! L'économie a besoin de vous.

OUI à l'imposition minimale de l'OCDE

Imposition particulière des grands groupes d'entreprises ou mise en œuvre du projet conjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20 sur l'imposition de l'économie numérique, de quoi s'agit-il?

UVAM

Plus de 130 pays se sont mis d'accord pour introduire une imposition minimale pour les grandes entreprises. La réforme de l'OCDE prévoit une imposition minimale de 15 % des entreprises internationales dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros. En Suisse, cela représente environ 200 entreprises suisses et quelques 2000 filiales d'entreprises étrangères¹. La réforme stipule que lorsque l'imposition est moins élevée dans l'État d'origine de la société mère (par ex. en Suisse), les États des filiales peuvent compenser cela et prélever la différence. Afin d'éviter que ces fonds ne quittent la Suisse, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé d'introduire un impôt complémentaire national pour atteindre le taux minimum de 15 %. L'imposition globale variant en fonction des cantons, cet impôt complémentaire sera mis en place au niveau fédéral, mais prélevé par les cantons. Le calcul de la charge fiscale totale sera effectué par la Confédération, car les cantons

n'ont aucun droit de regard sur l'imposition à l'échelle nationale et sur le montant du chiffre d'affaires. A noter que selon les règles de l'OCDE, la charge fiscale de 15 % doit être atteinte au niveau du groupe et sur l'ensemble du territoire suisse, de sorte qu'une faible charge fiscale dans un canton peut être « compensée » par une charge fiscale plus élevée dans un autre canton.

Ce nouvel impôt générera des recettes fiscales supplémentaires pour la Suisse. Les recettes supplémentaires prélevées dans un canton concerné par la « sous-imposition » seront réparties comme suit: 75 % des recettes iront au canton en question et les 25 % restants à la Confédération. Les cantons qui subissent une perte d'attractivité du fait de cette réforme auront ainsi les moyens financiers de compenser cette perte. C'est également dans l'intérêt de la Confédération, car le budget fédéral profite également de l'attractivité des cantons. Les recettes supplémentaires sont en outre prises en compte dans la péréquation financière, qui assure une certaine équité entre les cantons.

Une imposition différenciée entre grandes et petites entreprises est actuellement anticonstitutionnelle. En outre, l'imposition relève de la compétence des cantons, raison pour laquelle l'impôt minimum constitue une atteinte à la souveraineté fiscale des cantons. Une modification de la Constitution est donc nécessaire. Pour cette raison, la réforme est soumise au référendum obligatoire et doit être acceptée par le peuple et les cantons le 13 juin 2023.

Pourquoi OUI à l'imposition minimale de l'OCDE?

• Les recettes fiscales doivent rester ici

Plus de 130 pays ont décidé dans le cadre de l'OCDE que les grandes entreprises internationales doivent être imposées dans le monde entier. Si la Suisse ne respecte pas cette règle, d'autres pays peuvent procéder à l'imposition manquante des entreprises. Les entreprises concernées devront donc payer l'impôt complémentaire dans tous les cas. S'il n'est pas prélevé en Suisse, nous faisons cadeau de cet argent à l'étranger. Il s'agit d'environ 1 à 2,5 milliards de francs, dont la Confédération et les cantons ont

Impôt sur les bénéfices par canton

Canton	Taux d'imposition (%)	Canton	Taux d'imposition (%)
Zoug (ZG)	11.85%	Genève (GE)	14.00%
Nidwald (NW)	11.97%	Vaud (VD)	14.00%
Lucerne (LU)	12.20%	Schwytz (SZ)	14.06%
Glaris (GL)	12.31%	Saint-Gall (SG)	14.40%
Uri (UR)	12.63%	Grisons (GR)	14.77%
Appenzell Rh.-Int. (AI)	12.66%	Soleure (SO)	15.29%
Obwald (OW)	12.74%	Jura (JU)	16.00%
Appenzell Rh.-Ext. (AR)	13.04%	Valais (VS)	17.12%
Bâle-Ville (BS)	13.04%	Argovie (AG)	17.42%
Thurgovie (TG)	13.21%	Bâle-Campagne (BL)	17.97%
Neuchâtel (NE)	13.57%	Tessin (TI)	19.16%
Schaffhouse (SH)	13.80%	Zurich (ZH)	19.65%
Fribourg (FR)	13.87%	Berne (BE)	21.04%

En bleu les cantons concernés. L'impôt sur le bénéfice passera à 15 % et la différence sera redistribuée de la manière suivante: 75 % aux cantons et 25 % à la Confédération

¹ Environ 99% des entreprises en Suisse ne sont donc pas directement concernées par la réforme et continueront d'être imposées comme auparavant.



bien besoin. En effet, si l'avantage concurrentiel des impôts peu élevés disparaît, la Suisse doit investir les recettes supplémentaires dans l'attractivité de sa place économique. Cela n'est toutefois possible qu'avec un oui à l'imposition minimale de l'OCDE.

Les cantons qui subissent une perte d'attractivité du fait de cette réforme auront ainsi les moyens financiers de compenser cette perte. C'est également dans l'intérêt de la Confédération, car le budget fédéral profite également de l'attractivité des cantons.

- **Elle crée une sécurité juridique pour notre économie**

La mise en œuvre de la réforme assure également la sécurité juridique. Cela est important pour les quelques 2200 entreprises touchées par la réforme en Suisse. Sans imposition complémentaire pour pallier les 15 % minimum, la bureaucratie et l'incertitude réduiraient fortement l'attractivité de notre pays. Cela permet également d'éviter aux entreprises concernées par le régime des procédures fiscales supplémentaires à l'étranger. Par ailleurs, la mouture proposée a renoncé à un «Swiss finish» coûteux et bureaucratique. Le projet du Conseil fédéral et du Parlement reprend donc la principale revendication du PLR.

- **Les recettes supplémentaires pourront être utilisées pour améliorer l'attractivité du site, dans l'intérêt de toute la Suisse**

La Suisse a une économie forte. Cela est dû, entre autres, aux faibles taux d'imposition, non seulement pour les personnes physiques, mais aussi pour les entreprises. La Suisse est ainsi devenue un pays attractif pour les entreprises internationales. Celles-ci

apportent une contribution sans commune mesure à notre économie et à notre prospérité. Les dispositions relatives à l'imposition minimale s'attaquent à un avantage important de la Suisse en tant que lieu d'implantation. Toutefois, si nous n'appliquons pas la réforme, d'autres États pourront exiger des recettes fiscales des entreprises concernées. Nous renoncerions ainsi inutilement à des recettes fiscales au profit d'autres États. C'est pourquoi il est extrêmement important pour la Suisse de mettre en œuvre la réforme et d'utiliser ainsi les recettes fiscales supplémentaires obtenues pour maintenir l'attractivité de sa place économique.

En bref

L'arrêté fédéral sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises:

- évitera que des recettes fiscales fuitent hors de la Suisse;
- diminuera la différence du taux valaisan par rapport à de nombreux autres cantons et rendra ainsi la fiscalité du Valais moins pénalisante;
- donnera la possibilité aux grandes entreprises de payer leurs impôts en Suisse et ainsi être protégées de toutes pénalités ou procédures fiscales à l'étranger sans modifier la situation des PME;
- créera une sécurité juridique pour notre économie;
- permettra d'utiliser les recettes supplémentaires pour l'attractivité de la place économique.

L'UVAM vous invite à glisser un OUI en faveur de l'imposition sur les grands groupes d'entreprises.



NOUS ACCOMPAGNONS
VOTRE ENTREPRISE DANS TOUTES
LES ÉTAPES DE SA VIE



Comptabilité • Fiscalité • Gestion des salaires
Audit légaux, contrôle restreint et ordinaire
Fusion et acquisition • Transformation
Création et implantation d'entreprise en Suisse romande
Expertise fiscale et financière

OUI à la modification de la loi COVID-19

La loi COVID-19 a créé la base légale permettant d'agir rapidement contre la pandémie et de la contenir de manière ciblée. Elle a fait ses preuves et repose sur une large assise démocratique. Il est judicieux d'en prolonger certaines dispositions, même si la pandémie a fortement ralenti, afin que la Confédération puisse recourir à certains de ses instruments en cas de nécessité. Le Conseil fédéral et le Parlement approuvent la prolongation temporaire de la loi, notamment pour les raisons suivantes.

UVAM

Les nouveaux médicaments contre le COVID-19 peuvent être vitaux pour les personnes vulnérables. La loi COVID-19 a permis à la Confédération de fournir rapidement plusieurs nouveaux médicaments avant que la procédure d'autorisation de mise sur le marché ne soit terminée. Si la prolongation de la loi est rejetée, elle ne pourra plus le faire, au détriment des personnes qui courrent un risque accru de tomber gravement malades, notamment celles dont le système immunitaire est affaibli.

Il est important d'être paré en cas d'urgence.

Certificat COVID pour les voyages à l'étranger

La Suisse est fortement ouverte sur le monde. Puisqu'on ne peut exclure que certains pays demandent à nouveau un certificat COVID pour entrer sur leur territoire, il est important que les personnes et les entreprises puissent disposer si nécessaire d'un certificat qui soit sûr et reconnu partout dans le monde. Or, celui-ci n'aura plus de base légale sans la loi COVID-19.

Protéger le système de santé dans les régions frontalières

Il est actuellement peu probable que la Suisse introduise des contrôles stricts aux frontières. Si elle devait quand même le faire, le fonctionnement des hôpitaux dans

les régions frontalières serait menacé, car de nombreux frontaliers travaillent au sein du système de santé. La loi COVID-19 permet à ces personnes de continuer à venir en Suisse même si les frontières sont fermées.

Protection au travail

Si la situation épidémiologique se détériore, les personnes vulnérables auront besoin d'être davantage protégées au travail. La loi COVID-19 permet à la Confédération d'obliger les employeurs à laisser ces travailleurs faire du télétravail, afin de mieux les protéger contre une infection.

Être paré en cas d'urgence

Il est important d'être paré en cas d'urgence. La quasitotalité des dispositions prévues par la loi COVID-19 ne sont actuellement plus appliquées: leur prolongation a pour unique but de pouvoir rapidement



y recourir si la situation venait à se détériorer gravement. Sans ces dispositions, la Confédération aura davantage de difficultés à agir rapidement et de manière ciblée et à protéger les personnes vulnérables en cas d'urgence.

En bref

La modification de la loi COVID-19:

- permettra de continuer à établir des certificats COVID, s'il devait à nouveau être nécessaire pour les voyages à l'étranger;
- permettra aux frontaliers de venir sur leur lieu de travail si les frontières devaient à nouveau fermer;
- permettra à la Confédération d'être parée en cas de situation d'urgence.

L'UVAM vous invite à accepter cette modification.

Loi sur le climat

(contre-projet indirect à

**Pays alpin, la Suisse est particulièrement touchée par les changements
sont donc très importantes. En ratifiant l'Accord de Paris en 2017, la Suisse
de gaz à effet de serre. Aucun référendum**

CONTRE

A lors même que nous manquons déjà d'électricité, cette loi extrémiste revient à nous interdire le mazout, le gaz, le diesel et l'essence, qui représentent 60 % de notre consommation d'énergie. Se chauffer et rouler en voiture ne seraient plus possible autrement qu'à l'électricité, ce qui signifierait une augmentation massive de nos besoins en électricité et des milliers de francs de coûts supplémentaires pour les ménages chaque année. Le paysage serait recouvert d'éoliennes et de panneaux solaires, sans qu'il soit possible de fournir assez d'électricité à prix abordable en hiver.

Explosion des prix de l'électricité

Les gens aux revenus ordinaires, les familles et les retraités ainsi que les hôtels, les restaurants et les commerces pâtissent déjà des prix élevés de l'énergie et de l'électricité. Éloignée des réalités, cette réforme de l'approvisionnement énergétique engendrerait selon une étude 387 milliards de francs de dépenses supplémentaires, soit plus de 1400 francs par habitant et par an! Une étude menée par l'EPFZ prévoit que les coûts de l'énergie tripleront, ce qui représentera 6600 francs par habitant et par année en coûts supplémentaires. L'énergie et l'électricité deviendront un luxe réservé aux riches. L'industrie devra limiter sa production ou la délocaliser à l'étranger. Les propriétaires devront investir massivement et les loyers augmenteront.

Sortie sans plan B

Cette loi entraînera l'interdiction des agents énergétiques fossiles tels que le mazout, l'essence, le diesel et le gaz, et ce sans le moindre plan pour produire suffisamment d'électricité à un prix abordable pour les voitures électriques, les pompes à chaleur, etc.

Aggravation de la pénurie d'électricité

Comment sommes-nous censés remplacer environ 60 % de nos besoins en énergie par de l'électricité? On a calculé qu'il faudrait construire 17 centrales hydrauliques comme la Grande Dixence, environ 5000 éoliennes et 70 millions de m² d'installations solaires supplémentaires. La nature et le paysage seront ainsi défigurés. Comme il n'est pas possible de stocker assez d'électricité, l'énergie

solaire et l'énergie éolienne seront malgré tout insuffisantes pour couvrir les besoins en électricité durant la saison d'hiver. Qui plus est, la crise actuelle montre qu'on ne peut pas se fier aux importations.

Mise en danger de l'approvisionnement

L'abandon non planifié des énergies fossiles mettra en danger la sécurité de l'approvisionnement. Nous deviendrons encore plus dépendants des conditions météorologiques et des ressources de l'étranger. Si l'on veut un approvisionnement en énergie sûr, il faut tabler sur le développement de différentes sources d'énergie (sans interdire de technologies) pour pouvoir ensuite abandonner les énergies fossiles en toute sécurité.

Rééducation étatique

Le Conseil fédéral pourra à lui seul exiger des mesures telles que la rénovation coûteuse des habitations, le remplacement des chauffages à gaz ou à mazout en état de fonctionner ou encore l'interdiction des voitures à essence, des voyages en avion ou de la consommation de viande.

crise-energie-non.ch



et l'innovation

l'initiative pour les glaciers)

climatiques. Les mesures pour lutter contre le réchauffement climatique s'est engagée, tout comme 192 autres États et l'UE, à réduire les émissions n'a été lancé contre l'adhésion à cet accord.

POUR

Le projet renforce la protection du climat et réduit la dépendance de la Suisse au pétrole et au gaz naturel, sans imposer des interdictions ni de nouvelles taxes. Le Conseil fédéral et le Parlement approuvent le projet, notamment pour les raisons suivantes.

Le pétrole et le gaz naturel ne sont pas disponibles à l'infini

Le pétrole et le gaz naturel ne sont pas disponibles à l'infini et sont dommageables pour le climat. En vue d'assurer l'approvisionnement énergétique sur le long terme, il est judicieux et nécessaire que la Suisse accélère l'abandon des agents énergétiques fossiles.

Renforcer l'indépendance

La Suisse ne dispose pas de son propre pétrole ni de son propre gaz naturel. Elle dépend donc des importations, et ce également de pays dont le gouvernement n'est pas fiable ni prévisible. Grâce au projet, la Suisse renforcera son indépendance par rapport à ces pays.

Soutenir la population et les entreprises

Le Conseil fédéral et le Parlement veulent soutenir la population dans la transition nécessaire vers des systèmes de chauffage plus respectueux du climat. Le projet allégera les charges des personnes qui installent par exemple un chauffage à bois ou une pompe à chaleur. Les entreprises bénéficieront d'un soutien si elles investissent

dans des technologies innovantes et respectueuses du climat. Le projet donne les bonnes incitations et profitera à la population ainsi qu'à la Suisse en tant que place économique et pôle d'innovation.

Réduire la consommation d'électricité

Les chauffages électriques consomment énormément d'électricité et sont inefficaces. Il est donc important que la Confédération soutienne financièrement leur remplacement par des chauffages économiques en énergie et respectueux du climat. Il s'agit d'un très bon investissement, qui permet de réduire la consommation d'électricité en hiver, lorsque l'énergie est particulièrement précieuse.

Pas d'interdictions ni de nouvelles taxes

Le projet ne contient pas de nouvelles interdictions et n'introduit pas non plus de taxes ou d'impôts supplémentaires.

Protection contre les effets des changements climatiques

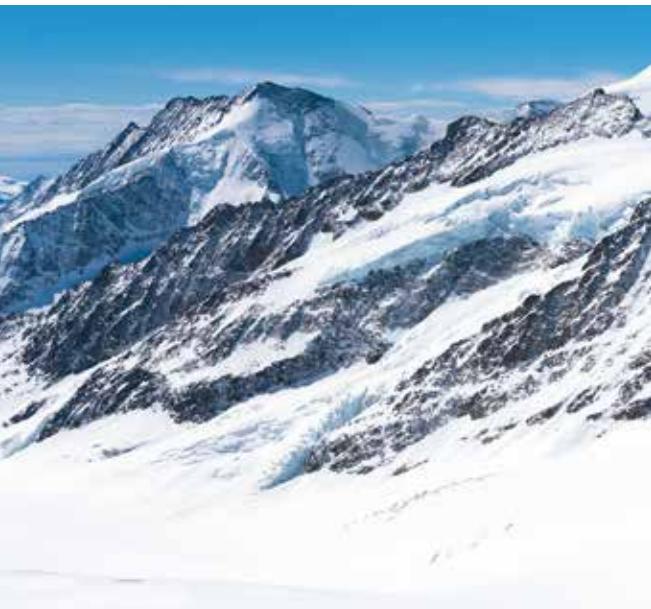
À cause des changements climatiques, les événements extrêmes tels que les glissements de terrain et les inondations augmentent. Les conséquences négatives liées à la chaleur et à la sécheresse s'aggravent elles aussi. Les pertes de récoltes se multiplient. La Confédération et les cantons doivent par conséquent prendre les devants, par exemple en améliorant la protection contre les crues et en aménageant davantage d'espaces verts dans les villes et les villages.

Le peuple a le dernier mot

Le projet pose le cadre de la politique climatique suisse et contient les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre. Il appartient au Parlement de décider de mesures supplémentaires pour protéger le climat. Le Conseil fédéral et le Parlement vous recommandent d'accepter la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique.

L'initiative dite «Pour les glaciers» sera retirée en cas d'acceptation de ce contre-projet indirect.

admin.ch/loi-sur-le-climat



Réduisez votre
facture d'électricité
→ sans investir



Découvrir le contracting →

www.genedis.ch/contractingsolaire
+41 27 763 14 11



Outil d'optimisation fiscale et de rétention de talents dans les entreprises

La loi sur la prévoyance professionnelle (ci-après LPP) définit des prestations minimales en faveur des assurés en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité. Les institutions de prévoyance ont toute liberté de prévoir des prestations allant au-delà du minimum prévu par la loi. On parle alors de prestations surobligatoires.

Christian Florey
DIRECTEUR-ASSOCIÉ FIDUCIAIRE FIDAG

En matière de prestations obligatoires comme surobligatoires, la loi laisse aux institutions de prévoyance le soin de choisir l'organisation qui leur convient, la conception de leurs prestations et la manière de les financer.

Plans «Bel-étage»

Pour la partie surobligatoire du salaire (dépassant le seuil de 127980 francs), les employeurs disposent de différentes solutions de prévoyance individualisées pour leurs cadres, avec tous les avantages propres au 2^e pilier, notamment dans le domaine des allégements fiscaux. Une ou plusieurs caisses complémentaires peuvent être constituées pour les salaires supérieurs à cette limite. Elles sont désignées comme plans «Bel-étage».

Les assurés des institutions de prévoyance peuvent définir eux-mêmes la stratégie applicable à la part de leur salaire qui se situe au-dessus du seuil susmentionné de 127980 francs (part surobligatoire). Cela leur permet de déterminer librement, dans un esprit d'entreprise, leur stratégie de placement, en fonction de leur aptitude au risque et de leurs besoins.

Base légale

Ces plans «Bel-étage» et solutions de prévoyance sont connus sous le nom de «plans

de prévoyance 1e», car elles se fondent sur l'art. 1e de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP 2). La loi sur la prévoyance professionnelle précise les principes d'adéquation, de collectivité, d'égalité de traitement, de planification et le principe d'assurance. Sur cette base, l'art. 1c OPP 2 prévoit que le principe de collectivité est respecté lorsque la caisse de pensions institue une ou plusieurs collectivités d'assurés dans son règlement. Tant le financement que la mise en œuvre de la prévoyance obligatoire et surobligatoire de l'entreprise doivent être fixés à l'avance dans les statuts et les règlements.

C'est actuellement un argument de poids pour recruter du personnel de haut niveau et un moyen de rétention pour le fidéliser à l'entreprise sur le long terme.

Stratégies de placement

L'avantage du plan 1e pour les assurés est de pouvoir choisir une stratégie de placement en fonction de leur profil de risque. Au niveau des régimes surobligatoires du deuxième pilier, la LPP permet de personnaliser les stratégies de placement. Chaque assuré peut ainsi choisir sa stratégie, selon ses seuils de tolérance ou d'aversion au risque.

Dans la mesure où elles sont soumises à des prescriptions moins strictes que la

couverture de base du 2^e pilier, les enveloppes «Bel-étage» donnent dès lors accès à des opportunités d'investissement plus larges et à des potentiels de rendement plus attrayants.

En outre, les avoirs de chaque assuré dans la prévoyance surobligatoire sont cloisonnés, dans le sens où les performances de son compte individuel ne sont pas affectées par les choix de gestion des autres affiliés.

Rachat de cotisations LPP

La constitution d'un plan complémentaire «Bel-Étage» permet également de générer une plus grande capacité de rachat de cotisations et par ce biais, de réduire significativement la charge fiscale sur les revenus, et accessoirement sur la fortune de l'employé. De plus, les avoirs hébergés dans le 2^e pilier sont exempts de tout impôt (revenu et fortune).

A l'échéance, si la rente du 2^e pilier est imposée à 100 % et s'ajoute aux autres revenus, la prestation en capital est par contre imposée séparément des autres revenus selon un barème très favorable (environ 10 % en moyenne en Suisse).

Atout pour les entreprises

Les solutions 1e sont également intéressantes pour les employeurs. Ils peuvent proposer une formule de prévoyance attractive et moderne à leurs cadres dans le régime surobligatoire. C'est actuellement un argument de poids pour recruter du personnel de haut niveau et un moyen de rétention pour le fidéliser à l'entreprise sur le long terme.

Un plan de prévoyance LPP 1e est une formule moderne proposée par les caisses de pension dans le domaine de la prévoyance professionnelle surobligatoire. Il procure des avantages à l'employé comme à l'employeur.

Tourisme hivernal

Quelle stratégie

Yannick Barillon

JOURNALISTE RP

Manque de neige et précipitations marquent cette dernière saison hivernale. Malgré un recul des hôtes sur le plan national, et un impact évident sur le chiffre d'affaires, le Valais a moins souffert que d'autres cantons. Mais comment se projettent les acteurs du tourisme hivernal pour la suite ? Regards croisés.

« La montagne reste importante, elle se définit différemment. »

BRUNO HUGGLER

Directeur de Crans-Montana Tourisme & Congrès



« Le constat du manque de neige n'est pas nouveau. Les inquiétudes existent depuis une dizaine d'années. Le ski est important, mais n'est pas la seule clé du succès. Malgré le peu de neige entre Noël et Nouvel An, le monde était là sur l'ensemble du domaine. Si la clientèle suisse est légèrement en baisse, les clients européens, américains et ceux du Golfe sont de retour. Autre signal positif, Crans Montana attire à nouveau les investisseurs. Je pense à l'ouverture de l'hôtel Six Senses. Tous les locaux commerciaux sont aussi pratiquement loués.

Aujourd'hui, nous savons que les gens séjournent à Crans Montana pour le soleil, le ski, mais aussi pour la nature et les randonnées hivernales. Le VTT séduit beaucoup. A la fin de la saison, les touristes skiaient à la Plaine morte et pratiquaient le vélo en station. Cela étant, nous maintenons et renforçons la qualité de notre offre en la prolongeant aussi dans la durée avec nos partenaires. Le tourisme quatre saisons n'est pas un objectif nouveau, mais il se concrétise davantage. Nos remontées mécaniques restent ouvertes 365 jours par an, et nous offrons des bus navettes gratuites dèsormais toute l'année. L'offre culturelle et événementielle est également soignée et diversifiée.

La montagne reste importante, elle se définit différemment. Les gens y séjournent pour le ski, mais pas seulement. Elle offre la fraîcheur en été, une autre gastronomie et des loisirs en altitude et en nature.»



pour demain ?

« L'enneigement technique peut compenser le manque de neige. »

BERNO STOFFEL

Directeur des Remontées mécaniques suisses



«Le réchauffement climatique n'est pas une donnée nouvelle pour les remontées mécaniques. Il est essentiel de garantir le ski et donc la neige. Pour ce faire, nous savons aujourd'hui que l'enneigement technique est une solution pour compenser le futur manque de neige et agrandir les surfaces enneigées. Parallèlement, nous observons récemment le développement du snowfarming, soit le recyclage de la neige pendant l'été.

Il est évident que cela reste plus difficile pour les petites stations en basse altitude, et que de nombreux téléskis ont déjà disparu dans les Préalpes. Selon moi, si on pense à un scénario pessimiste avec zéro degré à 1500 m ou plus haut, ceux qui jusqu'ici n'ont pas trouvé les moyens d'investir dans l'enneigement technique n'y arriveront pas facilement. Le Valais, région de montagne, et les grands domaines de haute altitude tirent leur épingle du jeu. On skiera toujours plus haut, mais on continuera de skier. Selon de récentes études de l'Office fédéral de sport, c'est le sport préféré des jeunes entre 14 et 19 ans et des chiffres révèlent le succès record des camps de ski cette année. Le ski est donc à la mode et revient en force après le COVID. Accompagner le changement c'est aussi renforcer le tourisme quatre saisons et les collaborations régionales entre les domaines, à l'image du Magic Pass, tout en diversifiant l'offre hivernale entre Noël et Nouvel An.»

« Envisager de moderniser notre installation de départ. »

FRED PONT

Président du Conseil d'administration de Télé Mont-Noble SA



«Entre Noël et Nouvel An, nous avons enregistré 30 % de chiffre d'affaires en moins compte tenu du manque de neige. Les pluies durant les week-ends de mars ont péjoré nos événements qui connaissent toujours un fort succès. Bien qu'habituellement la neige tienne bien sur notre domaine en raison de sa situation, la pluie a empêché d'ouvrir le fond des pistes en début de saison. Nous composons avec en restant optimiste pour la prochaine saison.

Pour l'avenir et pour réduire nos charges, nous prévoyons d'engager nos collaborateurs non plus à la mi-décembre, mais à Noël. Nous comptons aussi sur les entrées liées au Magic Pass qui sauvent la saison par un apport régulier de liquidités. On se réjouit aussi que la clientèle des résidences secondaires reste fidèle par la souscription d'abonnements. Côté enneigement, le domaine met en avant la neige naturelle, mais Télé Mont-Noble SA réfléchit depuis longtemps à pallier le manque récurrent pour améliorer les surfaces enneigées.

Nos trois canons à neige mobiles nous limitent, mais la commune ne dispose de toute manière pas d'assez d'eau pour investir dans cette direction. Nous savons que les gens auront toujours envie de skier, et un de nos atouts reste la largeur du domaine avec beaucoup de place pour la glisse. La solution à l'étude et qui va dans le sens de notre stratégie de ces dernières années est de renouveler et de moderniser nos remontées mécaniques et notre restaurant d'altitude. Nous envisageons de remplacer notre installation de départ pour pouvoir garantir un transport des skieurs du haut vers le bas avec un télésiège débrayable ou une télécabine. La société Télé Mont-Noble SA ne peut pas assumer cet investissement seul. Il dépendra de l'engagement des communes et du résultat de la prochaine décision sur la fusion.»





**La vraie vie, c'est
avoir une roue
de secours**

▷ **Assurer votre sérénité.** 

C'est l'engagement du Groupe Mutuel, l'assureur de référence pour plus de 28 000 entreprises et indépendants. Nos solutions dans les domaines de la Santé et de la Prévoyance sont adaptées à vos attentes, à votre activité et vous accompagnent sur le long terme.

La vraie vie, c'est avancer en mettant toutes les chances de son côté.

Assurance indemnité journalière maladie • Assurance-accidents et complémentaire • Prévoyance professionnelle

groupe**mutuel**
La vraie vie, assurément.

Comment prévenir le burn-out et autres troubles psychiques dans votre entreprise

Le stress en continu, la pression de la performance ou encore les tensions interpersonnelles sur la place de travail peuvent provoquer des maladies psychiques. Il existe toutefois une multitude de mesures que les entreprises peuvent prendre pour promouvoir la santé mentale et le bien-être de leurs employés.

Nicolas Caloz

RESPONSABLE CORPORATECARE

Nous passons une grande partie de notre journée au travail. Dès lors, il est important que nous nous sentions bien au travail également. Cependant, depuis quelques années, les arrêts de travail dus aux maladies psychiques sont en augmentation. La dernière enquête du Job Stress Index montre qu'un tiers des travailleurs se sentent épuisés émotionnellement, et cette tendance est à la hausse.

Que peuvent faire les entreprises pour promouvoir la santé mentale de leurs employés? Un élément important est la compatibilité de l'employé avec son poste, car la surcharge, tout comme le manque de sollicitation, sont des facteurs de stress psychique. A cet égard, les possibilités de formation continue et de développement des compétences offrent aux employés des perspectives intéressantes.

Par ailleurs, les entreprises peuvent former leurs cadres supérieurs à donner le bon exemple et à promouvoir la pratique de la pause. Ils doivent apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs de stress et de surcharge, à les aborder immédiatement et à proposer un soutien. En ce qui concerne l'organisation du travail, le personnel dirigeant exerce aussi une influence sur les conditions-cadres, comme la disponibilité des collaborateurs ou les remplacements en cas d'absence. IMI Hydronics est un exemple d'entreprise qui s'est penchée sur le sujet. Nathalie Cavin, responsable RH, nous relate son expérience:

Qu'est-ce qui a incité votre entreprise à promouvoir la santé mentale de ses collaborateurs?

Il n'y a pas eu d'élément déclencheur particulier, mais nous souhaitions changer de direction avec une nouvelle culture d'entreprise

davantage tournée vers l'être humain avant la productivité. Les problèmes, même ceux de la vie quotidienne, ne peuvent pas toujours être mis de côté en arrivant au travail. Plutôt que de tenter de les ignorer, nous avons choisi d'apporter notre aide dans ce domaine. Pour nous, il est important de déstigmatiser la santé mentale. Nous voulions également être proactifs et ne pas réagir seulement au moment où les problèmes surviennent.

De nombreuses personnes n'osent pas parler de santé mentale, car elles ont peur d'être mal perçues.

Qu'avez-vous appris à cette occasion?

De nombreuses personnes n'osent pas parler de santé mentale, car elles ont peur d'être mal perçues. Petit à petit, nous avons réussi à réduire cette crainte. Nous avons tous un «curseur de résilience» très différent, qui est aussi plus ou moins élevé selon la situation. Plus les mesures sont facilitées et accessibles, plus les collaborateurs demanderont facilement de l'aide et plus leurs problèmes seront traités et résolus rapidement. Nous évitons ainsi les situations complexes et pénibles ou celles sans retour.

Pouvez-vous donner des exemples de mesures prises?

Nous avons mis en place plusieurs choses pour tenir compte des différents besoins. Par exemple, la helpline IMI et le Corporate Social Support pour les collaborateurs et leurs familles en cas de maladie, de décès, de problèmes financiers, de séparation, etc. Nous proposons aussi des formations et des ateliers pour les managers sur les



signes de la dépression, des ateliers de résilience et des assistants «first aide» formés à la santé mentale sur chaque site.

Quel est le feed-back de vos collaborateurs?

Le retour est extrêmement positif. Ils apprécient que l'entreprise donne la priorité à leur bien-être et leur offre un environnement bienveillant. Nous avons également reçu de nombreux retours positifs sur le fait que le support donné ne soit pas uniquement sur des sujets professionnels, mais aussi concernant les problèmes privés et quotidiens.

Nous vous aidons à aller plus loin

Le Groupe Mutuel propose à ses entreprises clientes un soutien pour la mise en place de mesures de promotion de la santé mentale. Vous trouverez de plus amples informations sous: corporate-care@groupemutuel.ch



© Anais Saison

L'EPCA fête ses 10 ans !



© Anais Saison

**Une école professionnelle à l'écoute
de ses partenaires**

Lionel Gattlen

EPCA, CHEF DE SECTION COMMERCE/MATURITÉS

En 2012, le Centre de formation professionnelle de Sion (CFPs) fêtait son 50^e anniversaire et, une année plus tard, laissait la place à deux nouvelles écoles professionnelles, dont l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale, l'EPCA, qui occupe encore aujourd'hui les bâtiments historiques de 1962.

Depuis, l'EPCA s'engage au quotidien à offrir aux apprentis(-es) un enseignement de qualité garantissant leur employabilité tout en leur donnant les clés pour devenir des citoyens(-nes) avertis. Animée par cette mission, l'école reste à l'écoute de ses partenaires afin de répondre aux exigences en constante évolution du monde du travail. Ce souci de recherche d'amélioration de la qualité de ses prestations s'est d'ailleurs traduit par la mise en place d'un système de management de la qualité certifié par les normes ISO 9001



© Anaïs Salson



© Anaïs Salson

(depuis 2000), ISO 14001 (depuis 2016), Valais Excellence (depuis 2016) et École en santé (depuis 2016).

Partageant les mêmes préoccupations, les associations professionnelles, les différents services de l'Etat du Valais et l'EPCA travaillent en étroite collaboration et entretiennent des contacts réguliers pour assurer aux apprentis(-es) les meilleures conditions de formation possibles. L'une des plus belles concrétisations récentes est certainement l'aboutissement, cette année, de la rénovation des ateliers destinés aux cours pratiques.

Le jubilé du 10^e

Pour célébrer son anniversaire, l'EPCA s'est fixé comme objectif d'organiser deux événements phares durant le printemps 2023. Le premier consistait en une conférence-débat dont le sujet était l'attractivité de la formation professionnelle. Cette thématique, chère aux responsables de l'école, fut abordée le 26 mars dernier à travers les visions d'acteurs impliqués directement, mais diversement, dans le monde de l'apprentissage. Le public nombreux a ainsi pu apprécier les échanges entre le conseiller d'Etat Christophe Darbelley, la cheffe de service Tanja Fux, le responsable de la formation de Migros Valais Jérôme Albasini, la restauratrice et formatrice Estelle Michelod, du Soleil de Dugny, la secrétaire générale de Constructionvalais Chiara Meichtry-Gonet et l'apprentie employée de commerce Lou Tinguely.

Le second temps fort permettra à l'école professionnelle de marquer encore plus tangiblement son jubilé tout en valorisant la voie de l'apprentissage et de se doter d'un support de communication et de promotion précieux. L'EPCA a ainsi souhaité mettre à l'honneur la formation professionnelle en général, les attitudes professionnelles et la main intelligente de celles et ceux qui font l'EPCA

L'une des plus belles concrétisations récentes est certainement l'aboutissement, cette année, de la rénovation des ateliers destinés aux cours pratiques.

en particulier, sous un angle artistique. Pour ce faire, elle s'est adjugé les services d'une photographe de talent en la personne d'Anaïs Salson.

Durant plusieurs semaines, l'artiste s'est immergée dans les classes de l'EPCA et a partagé de nombreuses heures de cours avec les enseignants(-es) et apprentis(-es) pour magnifier par son objectif des détails, des instants, des gestes ou des émotions capturés sur le vif. Le résultat de son travail pourra être admiré dans les murs de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion (Avenue de France 25) du 23 mai au 23 juin 2023 de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

La possibilité est offerte aux personnes intéressées de consulter le catalogue des photographies prises par Anaïs Salson et de passer commande via le QR-code ci-dessous.



https://linktr.ee/anaïs_salson_epca?utm_source=qr_code



Un apprenti, une profession

Apprenti Paysagiste

Nicolas Bonvin a racheté en 2016 l'entreprise dans laquelle il avait commencé son apprentissage en 2000. Avec trente-cinq collaborateurs et six apprentis, Terrettaz SA accueille chaque année deux nouveaux jeunes, qui restent en formation durant trois ans, jusqu'à l'obtention de leur CFC. Corentin Décoppet est l'un d'entre eux et présente ses motivations, accompagné de son patron.

Nathalie Montes

JOURNALISTE RP

Après une année de formation en tant qu'automaticien, Corentin décide de changer d'orientation. Il découvre plusieurs métiers durant un «semestre de motivation» et arrête son choix sur la profession de paysagiste. À dix-neuf ans, arrivé en deuxième année de formation, il se sent à sa place dans ce CFC. «J'ai besoin de bouger, d'être en extérieur, je ne me verrais pas assis toute la journée derrière un bureau. J'aime faire du sport, sentir mon corps après une bonne journée de travail», déclare-t-il. Mais en plus du plaisir de travailler dehors, le métier de paysagiste lui permet de reconnaître les végétaux et d'apprendre certaines techniques de construction. «En alternance avec le travail en entreprise, j'apprends, en cours, le nom latin et français des plantes, arbustes, arbres, vivaces, les façons de les tailler et de les entretenir. Les cours théoriques nous apprennent aussi tous les revêtements et comment les poser selon la nature du sol, de ce qui est en dessous, c'est vraiment riche et intéressant.»



Corentin Décoppet et Nicolas Bonvin

Planter et entretenir

Nicolas Bonvin confirme : «On n'a jamais fini d'apprendre. Pour ma part, il y a vingt-cinq ans, j'avais commencé au centre de formation de Lullier, à Genève où, contrairement au cursus actuel, nous commençons chaque semaine dans un domaine différent, un travail qui était ensuite terminé par d'autres. Or, la richesse dont parle Corentin Décoppet, c'est effectivement de voir évoluer un espace vert, planter, voir grandir et entretenir. Alors, j'ai choisi d'être paysagiste et je suis entré dans cette entreprise comme apprenti, en 2000. Seize ans plus tard, alors que Monsieur Terrettaz n'avait qu'une fille et qu'elle n'était pas intéressée par la reprise de l'activité, c'est moi qui ai assuré la relève.»

L'effet «Wouah!»

Corentin explique qu'il aime rencontrer les clients et surtout «créer leur espace de vie de A à Z. Quand on arrive, souvent, on part de rien et quand on a imaginé, implanté un jardin, qu'on voit l'avant et l'après, on a presque toujours l'effet «Wouah!», avec des résultats incroyables. J'aime la création et l'entretien. Je pensais

que la partie création-conception me plairait plus, mais, en fait, j'aime autant l'entretien, qui participe à l'évolution et l'embellissement du jardin.»

Hivernage et cours théoriques

L'école a adapté sa formation et durant les deux mois les plus rudes de l'hiver, les cours sont plus intensifs, car le travail extérieur est restreint. «Nous gérons au mieux cette saison creuse, précise Nicolas Bonvin, en tenant compte également de la marchandise à commander et à stocker. Nous profitons aussi de cette période pour encourager nos collaborateurs et apprentis à s'inscrire à des cours de perfectionnement.»

Quand on arrive, souvent, on part de rien et quand on a imaginé, implanté un jardin, qu'on voit l'avant et l'après, on a presque toujours l'effet «Wouah!», avec des résultats incroyables. **CORENTIN DÉCOPPET**

Les spécialisations du métier

Les trois principaux secteurs de l'entreprise sont la conception, l'entretien, et le sport (terrains de foot, de golf, etc.) «Actuellement, au département de la conception, nous avons deux élèves qui fréquentent l'école supérieure technique de Morges (ES-T) pour l'une, et l'institut agricole de Grangeneuve pour l'autre. Au terme de leurs études, ils devraient remplacer le technicien actuel qui partira prochainement à la retraite. Je choisis de doubler le poste pour leur laisser le temps, indispensable, de passer voir sur les chantiers le travail à effectuer afin d'établir des devis ajustés et de mieux gérer le suivi, y compris en conseillant au mieux leurs collègues. Ils auront ainsi une fonction hybride avec 50 % de bureau et 50 % sur le terrain». Corentin Décoppet, quant à lui, n'écarte pas la possibilité de devenir technicien un jour.

S'adapter et rester souple

Le métier évolue au fil du temps. La conscience écologique a permis de raréfier les talus en chaille (minéral concassé) au profit d'une végétalisation plus dense et plus propice à la biodiversité. «On priviliege la fève de cacao, la paille de roseau, les écorces, plutôt que du minéral, mais il arrive que les propriétaires refusent nos conseils», déplore Nicolas Bonvin. «En général, nous revenons à des solutions raisonnées. Alors qu'il y a vingt ans, on plantait encore des haies de laurel et photinia (lauriers), parce que c'était simple et économique, aujourd'hui, nous préférons diverses variétés de plantes indigènes. De la même façon, les revêtements étaient souvent en béton tandis qu'ils sont aujourd'hui en céramique. Le métier suit les tendances, les formes, les matériaux, et c'est ce qui reste intéressant pour un jeune qui s'adapte et apprend sans cesse.»

JardinSuisse Valais fête ses 50 ans

L'association valaisanne des paysagistes, aujourd'hui devenue JardinSuisse Valais, célèbre son cinquantième anniversaire avec une série d'événements. Visites guidées, conférences et concours se déroulent de mars à octobre pour sensibiliser le grand public aux pratiques du jardinage durable, en lien avec la biodiversité.

Nathalie Montes

JOURNALISTE RP

Quelle surprise quand, au début de ce printemps 2023, quatre camions ont déversé soixante tonnes de rocallles sur la Place du Midi, en laissant, avant de quitter les lieux, un simple panneau indiquant «Sans notre savoir-faire! L'administration sédunoise, secrètement complice, a commencé à recevoir les critiques acerbes des passants médusés devant le stérile monsticule de cailloux. Le lendemain, les paysagistes ont apporté de la terre et ont commencé à végétaliser le triste tas de pierres. À la fin du troisième jour, une création fleurie et arborée, enrichie d'une ruche, trônait sur la place, pour le plus grand plaisir des piétons. L'opération, certes taquine, a atteint son objectif: sensibiliser le grand public au rôle des espaces paysagers dans l'environnement.

Quelques fleurs et la vie revient

Souvent, les propriétaires de maison planifient des gazons impeccables, mais hostiles à la vie, tout comme les haies de thuyas ou pire, des jardins sur gravier, sans plantations. Or, en Valais, chaque année, les insectes continuent de disparaître, entraînant

la diminution du nombre d'oiseaux et d'autres espèces, en cascade. En créant des espaces vitaux diversifiés, comme de simples plates-bandes, les petits habitants, micro-organismes et insectes trouvent un accueil, et le jardin devient un biotope précieux pour les êtres vivants, humains compris. En suivant quelques conseils d'experts, chacun peut contribuer à préserver la biodiversité. De plus, un beau jardin représente toujours une plus-value pour un bien immobilier. «Nous avons besoin du soutien politique des communes pour éviter la multiplication des talus de rocallle et montrer l'exemple. Heureusement, à Sion, nous sommes écoutés, car la culture de la ville est favorable aux aménagements paysagers», assure Nicolas Bonvin, président du 50^e anniversaire de JardinSuisse Valais.

En créant des espaces vitaux diversifiés, comme de simples plates-bandes, les petits habitants, micro-organismes et insectes trouvent un accueil, et le jardin devient un biotope précieux pour les êtres vivants, humains compris.

Formation d'avenir

«Au fil des années, le métier de paysagiste est reconstruit à sa juste valeur: il s'agit de connaître les plantes, mais aussi les matériaux de construction (bois, pierre, acier, etc.), les fontaines, l'irrigation, l'horticulture, etc. Pour offrir une démonstration de ces diverses compétences, Jardins Suisse Valais a organisé, en lien avec ses 50 ans et les 100 ans de l'école, un concours des apprentis paysagistes» détaille Stéphane Lattion, président de JardinSuisse Valais. Durant trois jours, dix équipes de professionnels du jardin, venus du Valais et d'Europe, ont dû réaliser un aménagement paysager, dans un espace délimité. Chaque équipe a reçu le même cahier des charges un mois avant le concours, afin de s'y préparer. Avec le même matériel, ainsi qu'un élément de surprise découvert le jour du concours, les participants ont réalisé une création paysagère.

Loris Caruso et Noah Carron se sont classés à la 3^e place du concours (premiers Valaisans).





Sion, Place du Midi, un tas de chaille mûre en espace verdoyant et fleuri.

Les prochains événements

- Des visites guidées de jardins durables et conférences à Monthey le 3 juin
- La découverte du Petit Bois en ville de Sierre le 16 septembre
- La journée des paysagistes à la Foire du Valais de Martigny le 4 octobre

Les lauréats du concours 2023 sont les suivants:

Premier prix HONGRIE: Gergely Adamcsek et Milán Tóth Levente

Deuxième prix LUXEMBOURG: Morgane Bertemes et Jos Quaring

Troisième prix VALAIS: Loris Caruso et Noah Carron

Prix du public IRLANDE: Eoighan Mountaine Barry et Niall O'Brien

Climat et plantes indigènes?

«La nature change et alors qu'il y a dix ans, la recommandation était aux plantes indigènes, notamment pour contrer l'invasion des lauriers et des thuyas, aujourd'hui, nous nous tournons davantage vers des variétés méditerranéennes», constate Nicolas Bonvin. «En

effet, les espèces indigènes souffrent de plus en plus du réchauffement climatique. Notre métier s'adapte sans cesse et nous travaillons avec la nature. Par exemple, les villes annoncent leurs projets de planter 15 000 ou 30 000 arbres, mais nous ne sommes pas des industriels, il ne nous suffira pas d'avoir plus de main-d'œuvre: il faut quinze ans à un arbre pour pousser, et ce temps est irréductible. Si 300 000 arbres sont actuellement en train de pousser alors qu'il en faudrait 500 000, il en manquera dans les années à venir.»

Visites guidées

Stéphane Lattion conclut: «Le comité du cinquantième, de notre association et les membres se sont investis autant financièrement qu'en heures de travail, les festivités se poursuivent pour cette année de jubilé. Nous espérons offrir au plus grand nombre de personnes l'occasion de découvrir notre belle profession et ses enjeux importants.»



De gauche à droite, en haut: Florian Darioly, Thomas Panchard, Morgan Dick; en bas: Nicolas Bonvin, Sébastien Nicollier, Stéphane Lattion, Joseph Vouillamoz. Manque: Mathias Sauthier, Olivier Siggen, Vincent Lugon-Moulin, Mathias Bender

Tous vos ordinateurs vraiment en sécurité ?



La Chambre Valaisanne des Agents Généraux d'Assurances s'engage !

Aucune PME ne saurait se passer d'informatique. Des hackers en profitent pour tenter de dérober vos données et vous soutirer de l'argent par chantage. L'existence même de votre entreprise pourrait en dépendre !

Avec plus de 500 collaborateurs et 60 apprentis, les Agents Généraux d'Assurances Valaisans sont à même de vous conseiller et vous proposer une couverture adaptée à vos besoins. Particuliers, entreprises ou collectivités publiques, l'expertise de nos spécialistes, notre fidélité et notre implantation géographique dans tout le canton sont des gages de crédibilité et de confiance.
Il est temps de vous protéger !

Sécurisez votre patrimoine, nous vous renseignons ! www.cvaga.ch / info@cvaga.ch

Fondée en 1940, la Chambre Valaisanne des Agents Généraux d'Assurances (CVAGA) compte actuellement 18 membres représentant 9 compagnies d'assurances.

Nous participons activement au développement du canton du Valais en apportant notre compétence, notre conseil et notre savoir-faire en matière d'assurances aussi bien auprès des autorités politiques (canton et communes), des chefs d'entreprises (de l'indépendant à la multinationale en passant par la PME) ainsi que des particuliers.

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à votre écoute ! www.cvaga.ch / info@cvaga.ch



groupe mutuel



la Mobilière



Cyber Risk, le rôle des assureurs privés

En mars dernier, la Chambre Valaisanne des Agents Généraux d'Assurances (CVAGA) était invitée par Swiss Leaders (plus connu sous Association Suisse des Cadres) à exposer le rôle que les compagnies d'assurances pouvaient jouer dans la protection contre les cyber-risques.

Vincent Borgeat

PRÉSIDENT CVAGA

Si les cadres de notre canton prennent gentiment conscience du risque majeur d'une attaque informatique, il est important de rappeler des principes simples qui permettent d'éviter, ou du moins d'en diminuer fortement les conséquences.

Il est temps de vous protéger!

En juin 2021, l'Agence européenne pour la cybersécurité (ENISA) questionnait les patrons de PME sur le risque d'une cyberattaque: ^{2/3} pensaient ce risque «réel, mais cela ne concerne pas mon entreprise». Or, la récente attaque en novembre 2022 qui a paralysé le logiciel de comptabilité Winbiz reste encore dans toutes les mémoires valaisannes. L'existence même de nos entreprises est en jeu!

Quelques armes utilisées par les pirates informatiques

L'arme la plus classique est l'utilisation par le pirate d'une **faille d'un logiciel** (Zéro-Day). L'installation des mises à jour du fournisseur informatique suffit généralement à empêcher ces attaques.

Une seconde arme plus connue est l'**escroquerie par tromperie** ou hameçonnage. L'objectif du hacker est de tromper la future victime en lui faisant cliquer sur de faux liens envoyés par e-mail. En 2022, l'agence Statista estime à 333 milliards de courriels échangés chaque jour. 55 % de ces envois seraient des spams!

Une autre arme célèbre est le **rançongiciel**. Le hacker vous envoie par e-mail un fichier annexé qu'il cherche à vous faire ouvrir. Son

ouverture provoquera immédiatement le chiffrement de l'ensemble de votre disque dur, réseau, disque externe, etc. Une rançon vous sera alors demandée pour obtenir la clé qui déchiffrera vos fichiers. En 2017, le célèbre rançongiciel WannaCry a affecté plus de 230 000 ordinateurs dans le monde et a été la cause d'une perte estimée à 4 milliards de dollars au niveau mondial.

La question n'est pas de savoir si une attaque aura lieu, c'est de savoir quand elle aura lieu!

Enfin, l'utilisation de faux prétextes, de la bonne foi ou de l'incertitude, constitue des armes appelées **ingénierie sociale**. Il n'y a pas d'attaque à proprement parler, car c'est la victime elle-même qui dévoile ses données confidentielles (mots de passe, nom d'utilisateur, etc.) ou qui effectue des paiements au profit du hacker. Si vous recevez un e-mail dans lequel votre patron vous demande d'effectuer un versement urgent parce qu'il est bloqué sur une île perdue... vous risquez bien d'être la cible d'une ingénierie sociale!

La réponse de votre assureur

Votre assureur n'est pas un magicien. Il ne peut récupérer des données volées ou endommagées. Son rôle consistera d'abord à analyser votre système afin de tenter d'en déceler les failles. Cela peut passer par un questionnaire précis, une étude du contrat avec votre partenaire informatique, voire un test de vulnérabilité. Cette analyse effectuée, il proposera la mise en place de mesures techniques et organisationnelles afin de prévenir toute attaque. La mise à jour des logiciels, une sauvegarde régulière, la formation continue des collaborateurs ainsi que l'élaboration d'un plan d'urgence en feront probablement partie. Enfin, si une attaque est perpétrée, l'assureur apportera son expertise dans la gestion de la crise (conseil, mesures d'urgence, négociation, etc.) et répondra des dommages propres ou à des dommages à des tiers conformément au contrat établi.

La question n'est pas de savoir si une attaque aura lieu, c'est de savoir quand elle aura lieu! N'hésitez pas à prendre les devants. Renseignez-vous chez vos assureurs privés.

La réponse des assureurs privés



Analyser	Prévenir	Guérir
Analysé du système, contrat de l'entreprise informatique, test de vulnérabilité	Antivirus, sauvegardes (hebd.), test des sauvegardes, processus des mots de passe, formation continue des collaborateurs	Gestion de crise (en cas de sinistre), paiement rançon, paiement remise en l'état



L'AVMPP s'est réunie à Naters

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est ouverte l'assemblée générale de l'AVMPP, au World Nature Forum à Naters. Florian Lovey, président de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, a ainsi effectué un bref compte rendu des activités menées au cours de l'année 2022.

Adrienne Mauris

UVAM

Activité et défis économiques

Certes le contexte économique reste difficile pour les entreprises de plâtrerie et peinture valaisannes. Les délais des commandes de certains matériaux les poussent à se montrer proactives. La forte hausse des prix les force à recalculer leurs prix et rendement de chantier. Mais il faut savoir rester optimiste, car les entreprises arrivent encore à tirer leur épingle du jeu avec des carnets de commandes pleins, une demande toujours croissante, des projets de chantiers énergétiques, etc. Et, comme le rappelle le président de l'AVMPP, ce que recherche avant tout chaque client c'est la qualité. Une qualité que les entreprises valaisannes sont à même de fournir au juste prix et qui fait la différence sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Formation professionnelle

Après de nombreuses discussions et négociations, Florian Lovey est fier d'annoncer officiellement que les ateliers-écoles sont fonctionnels et modernes. Équipés d'un outillage à la pointe, ils répondent pleinement aux ordonnances de formation. Ce qui représente un réel atout pour la formation des plâtriers et des peintres en Valais. Concernant le perfectionnement professionnel, l'AVMPP actuellement locataire d'une halle, va s'atteler à la rendre la plus fonctionnelle possible. Ceci afin de pouvoir, dans un futur proche, y dispenser ses cours de perfectionnement de manière totalement autonome.

Relève professionnelle

Depuis quelques années, le métier fait face à un manque cruel de relève et de main-d'œuvre de qualité. Face à cette pénurie de personnel, il devient indispensable de renforcer l'attractivité de la



Les membres et invités étaient venus en nombre.



Florian Lovey a remis un présent à tous les diplômés de la formation professionnelle supérieure.

profession. Florian Lovey invite donc chaque employeur à oser le changement et à l'implémenter au sein de son entité sous la forme de solutions novatrices comme : l'ouverture de postes à temps partiel, la mise en place de semaines de 4 jours, etc. Ceci, le souligne-t-il, pour attirer un plus large cercle de candidats et répondre aux attentes des jeunes employés, dans un monde et un marché en constante évolution.

Florian Lovey invite donc chaque employeur à oser le changement et à l'implémenter au sein de son entité sous la forme de solutions novatrices.

Promotion professionnelle

La promotion professionnelle est l'une des clés pour revaloriser les métiers de plâtrier et peintre. Lancée en 2021, la campagne promotionnelle suit son cours sur les réseaux et auprès du grand public. Avec, le rappelle Florian Lovey, la volonté de véhiculer un message fort : faire appel aux vrais professionnels. Côté salons et événements, l'AVMPP a pris part, en mars de cette année, au Salon des Métiers de Martigny. L'occasion pour l'association valaisanne d'inspirer et de faire naître des vocations auprès de la jeune génération.

Relations avec les partenaires sociaux

Le président de l'AVMPP le confirme, ce n'est un secret pour personne qu'un groupuscule de représentant des travailleurs multiplie les actions absurdes contre la profession de plâtrier-peintre. En effet, ces derniers font preuve d'une imagination aussi débordante que redoutable pour faire passer les patrons pour des marchands d'esclaves modernes. Alors, au risque de se répéter une nouvelle fois, Florian Lovey le réitère : «Je pense que ce ne sont pas les meilleurs éléments de nos entreprises qui forment les rangs d'UNIA». Mais il est important, selon lui, de garder à l'esprit que s'il est vrai que chaque patron a besoin de ses employées, l'inverse est également vrai. Raison pour laquelle tout employeur doit continuer de préserver le bien-être et de représenter son personnel.

La parole aux invités

Beat Rider, conseiller aux États a ensuite pris la parole pour s'exprimer sur la nécessité de préserver les PME qui font un travail de qualité au quotidien et qui sont l'un des éléments clé de la Suisse. Selon lui, à Berne, il faut tout mettre en œuvre pour défendre et maintenir un cadre économique favorable pour les petites et moyennes entreprises.

Baptiste Monnard, président de la FREPP, a quant à lui fait un rapide tour d'horizon sur les actions menées en Suisse romande par la FREPP durant l'année 2022 et au début 2023. Parmi les projets les plus importants, nous pouvons relever : la promotion professionnelle au travers de vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux, l'augmentation de fréquentation aux différents cours de formation continue, la construction de la future école professionnelle supérieure de la plâtrerie et peinture à Bex ainsi que la collecte des déchets spéciaux 2023 qui a vu plus de 100 tonnes de peinture avec et sans solvant être collectées.

Felix Ruppen, conseiller communal de Naters, a ensuite présenté plus en détail sa commune aux invités présents. Il a clôturé cette partie en souhaitant, en qualité de vice-président, les meilleurs vœux de l'UVAM ainsi que de son président Philipp Matthias Bregy.

Félicitations et congratulations

Avant d'entamer la partie festive de cette assemblée générale, Florian Lovey a eu le plaisir de décerner le diplôme de fidélité à l'entreprise Gex Peinture de Rêve Sàrl au Bouveret, pour leurs 25 ans en tant que membre de l'AVMPP. Au terme de cette assemblée générale, les convives ont été invités à partager un apéro ainsi que le repas organisés au sein même du World Nature Forum. Le rendez-vous est donné en 2024, pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Sierre.

Comme le veut la tradition, les membres se sont retrouvés à la grotte de la Plâtrière, pour un verre de l'amitié, sur le chemin du retour.



GARDONS L'ARGENT EN SUISSE

oui à
**l'imposition minimale
OCDE pour les entre-
prises multinationales**

reforme-ocde-oui.ch

Association valaisanne des maîtres bouchers (AVMB)

120^e Assemblée générale

La 120^e assemblée générale de l'AVMB s'est tenue dans le cadre du théâtre du Crochetan le 24 avril dernier. A cette occasion, des représentants de l'Union suisse des professionnels de la viande, de la formation professionnelle et des institutions sociales des bouchers étaient présents, aux côtés des membres de l'association et du comité, pour célébrer cette date symbolique.

UVAM Tribune

Ce fut l'occasion de revenir sur les 120 ans de défense des intérêts du métier carné. La lutte contre les épizooties, la détermination des contingents d'abattage, le ravitaillement de l'armée durant la Seconde Guerre mondiale, la mise en valeur du bétail de boucherie, la concurrence des grandes surfaces ou encore la promotion des boucheries locales ont été autant de thématiques qui ont rythmé la vie de l'association durant le siècle dernier.

La formation de la relève et la recherche d'apprentis est un point récurrent des inquiétudes de la branche. Ils étaient entre 150 et 200 jeunes, en Valais, au début du 20^e siècle à effectuer cette formation. Ils sont aujourd'hui 35 à suivre cette voie. Afin de promouvoir le métier et de favoriser la relève, l'AVMB était présente au salon des métiers Your Challenge en mars dernier et a réalisé une vidéo comprenant des interviews d'apprentis afin que les jeunes puissent parler aux jeunes de ce si

beau métier. Les travaux des apprentis de 2^e année ont été présentés à l'Assemblée qui a relevé les compétences et la créativité de ces jeunes apprentis bouchers. 2023 étant une année statutaire, l'assemblée a procédé au renouvellement du comité. Ce fut l'occasion de remercier

Laurence Chapelay qui a décidé de quitter le comité après 18 années de bons et loyaux services. Elle a été remplacée par Steve Bovier, propriétaire de la boucherie



De gauche à droite: Alexandre Dubuis, Steve Crettaz (vice-président), Antoine Del Genio, Laurence Chapelay, Bernhard Räss, Benno Fussen, Eddy Farronato (président).

La formation de la relève et la recherche d'apprentis est un point récurrent des inquiétudes de la branche.



Bovier à Port-Valais. Le reste du Comité restant inchangé, Eddy Farronato a été réélu à la présidence et Steve Crettaz à la vice-présidence.

L'assemblée s'est terminée par le traditionnel apéritif où les convives ont pu déguster les préparations faites par les apprentis de 2^e année et constater, par le goût, la qualité des recettes imaginées par la nouvelle génération.

Les atouts des écoles privées valaisannes

Du jardin d'éveil aux écoles d'ingénieurs en passant par les arts, le sport ou l'enseignement à distance, les écoles privées assurent une part éducative sans équivalence dans le secteur public. Leur succès, au niveau suisse et international, confirme la nécessité de leur offre, écoles hôtelières en tête. Yves Defalque, directeur général de Vatel Suisse, évoque les perspectives des étudiants du privé.

Nathalie Montes

JOURNALISTE RP

«A ma connaissance, pour former les futurs managers, il n'existe pas d'école hôtelière publique dans le système éducatif suisse». En effet, la formation, dans la branche hôtelière a commencé par le privé en 1893 avec l'EHL (École Hôtelière de Lausanne) s'est poursuivie en 1914 avec l'EHG École (Hôtelière de Genève), en 1954 avec Les Roches, en le César Ritz College dans les années 1980 et Vatel Martigny en 2010.



*Yves Defalque,
directeur général
de Vatel Suisse*

Pour autant, malgré leur prestigieuse réputation (il existe 55 écoles Vatel dans le monde) l'ambiance reste conviviale grâce à l'état d'esprit familial qu'ont toujours inspiré leurs fondateurs Alain Sebban et son épouse Jocelyne. D'ailleurs à Martigny, Yves Defalque connaît le prénom de chacun de ses deux cents étudiants.

En dialogue constant avec les instances fédérales

«Depuis août 2021, après trois années de suivi, autant pour la filière francophone que pour la filière internationale, le diplôme Vatel est reconnu au niveau fédéral», se réjouit le directeur. L'établissement a, en effet, reçu la certification ES - pour école supérieure - du SEFRI, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. C'est seulement le deuxième établissement du genre en Suisse romande, avec Genève. L'école hôtelière de Lausanne est, quant à elle, de niveau HES - Haute École Supérieure -. «Pour les futurs cadres, cette éducation dual, partagée entre théorie et pratique de terrain est idéale», affirme Yves Defalque. «Nos diplômés sont également formés aux différentes fonctions de base, de l'opérationnel pur au management, ce qui leur permet de devenir d'excellents gestionnaires. Ils peuvent choisir la voie du Bachelor, ou poursuivre vers un MBA - Master of Business Administration - une certification RNCP de niveau 7, qui leur permet de gérer du personnel tout en étant familiarisé avec les réalités de l'entreprise. Ce double savoir en fait les grands favoris des recruteurs.» Les établissements d'enseignement privé sont également en relation étroite avec les instances publiques, comme le DEF (département de l'économie et de la formation), ou encore GastroSuisse et HôtellerieSuisse, les fédérations de l'hôtellerie et de la restauration.

Un hôtel 4 étoiles pour se former

Le Valais est le deuxième canton suisse derrière les Grisons, en nombre de nuitées, d'après la statistique de l'hébergement touristique (HEST). Et ce sont les hôtels 4 étoiles qui attirent le plus les touristes. D'ailleurs, durant la pandémie, l'Hôtel Vatel a totalement



rénové ses cinquante et une chambres et son restaurant. Le site offre ainsi aux étudiants une mise en situation pratique, avec des clients exigeants. «La majorité des hôtes sont très satisfaits, parfois, ils se montrent compatissants devant des élèves débutants», confie le directeur. Cette méthode d'enseignement, en situation réelle, avec un personnel encadrant, est précisément ce qui plaît aux étudiants, à leurs parents ainsi qu'aux pédagogues.

«Dans le privé, nous avons la possibilité de prendre rapidement les décisions et cela nous permet d'être à la pointe de l'innovation. Dernièrement, nous avons donné des cours sur l'utilisation du Chat GPT, un modèle de langage entraîné par l'intelligence artificielle.» ALEXANDRE MOULIN

Les établissements indépendants offrent d'autres avantages importants selon Alexandre Moulin, président de l'UVEP (Union valaisanne des écoles privées) et directeur de l'école Ardéavaz: «Dans le privé, nous avons la possibilité de prendre rapidement les décisions et cela nous permet d'être à la pointe de l'innovation. Dernièrement, nous avons donné des cours sur l'utilisation du Chat GPT, un modèle de langage entraîné par l'intelligence artificielle. L'accès aux dernières technologies constitue un atout supplémentaire pour nos futurs cadres dirigeants.»

D'ailleurs, parmi les diplômés de Vatel Martigny, Yves Defalque évoque Céline Udriot, directrice de la startup d'intelligence artificielle Largo, mais aussi le directeur du Petrossian New York, ou encore le directeur financier du Six Senses à Crans Montana, entre autres «success stories».

Ambassadeurs du Valais

Les étudiants acquièrent une parfaite connaissance des meilleurs produits du terroir: fromages, charcuteries, légumes, fruits et pains valaisans, qui restent gravés dans leurs souvenirs gustatifs. Certains étudiants sont impliqués dans l'élaboration du vin Vatel servi au restaurant, produit dans une cave de viticulteurs indépendants. Chaque année, une nouvelle cave est choisie. Les jeunes participent au processus, des vendanges jusqu'à la mise en bouteille. «Les écoles privées valaisannes accueillent 95 % d'étrangers», ajoute Alexandre Moulin. «A leur arrivée, les étudiants du privé en lien avec l'UVEP, reçoivent un Valais Pass qui leur donne accès, à des prix attractifs, à une multitude d'activités et de lieux à visiter. L'idée est d'inciter tous ces jeunes à silloner le canton, à partager leur expérience via les réseaux sociaux, pour promouvoir le Valais et ses atouts touristiques. Une fois leur cursus terminé, ils reçoivent le titre symbolique d'ambassadeur du Valais, une jolie manière de leur rappeler le cadre de vie exceptionnel dans lequel ils ont fait leurs études.»





Un nouveau style pour votre salle de bains

Sanitas Troesch SA | Rue du Manège 1 | 3960 Sierre
Tél. +41 27 452 35 80 | sanitastroesch.ch

Sanitas Troesch SA | Zone Industrielle de l'Epine 1 | 1868 Collombey
Tél. +41 24 473 21 21 | sanitastroesch.ch

Salle de bains. Cuisine. Vie.

**SANITAS
TROESCH**

PRENDS TON
AVENIR
EN MAIN!



TECHNICIEN/NE DU BÂTIMENT
150 PLACES D'APPRENTISSAGE
POUR TOI EN VALAIS

TROUVE LA TIENNE SUR
TOPAPPRENTISSAGES.CH

tec=bat

www.tec-bat.ch

tec=**bat**

 suissetec



ENVELOPPE DES ÉDIFICES SUISSE

La tec-bat à Martigny

La 8^e assemblée générale de la tec-bat qui représente près de 10 métiers : sanitaire, chauffage, ferblanterie, couverture, climatisation, ventilation, bureau technique et forte de 140 membres regroupant l'essentiel de la technique et de l'enveloppe du bâtiment en Valais romand s'est tenue le vendredi 10 mars 2023 dans le cadre du salon des métiers Your Challenge au CERM à Martigny.

Amalia Massy

SECRÉTAIRE PATRONALE TEC-BAT

La séance s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Devant un parterre de près de 100 personnes, le président Patrice Cordonier a effectué son rapport en abordant plusieurs thèmes. Le salon des métiers Your Challenge initialement prévu en février 2022 qui a été annulé et reporté à cette semaine. Le comité a mis sur pied plusieurs journées portes ouvertes au local tec-bat. Après plus de 15 ans de discussions et de négociations, les nouveaux ateliers-écoles sont maintenant fonctionnels, modernes et répondent pleinement aux nouvelles ordonnances. Le président remercie le Service de la formation professionnelle (SFOP) et le Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle pour leur financement respectif. L'association a également bénéficié du large soutien du projet AFBAT (appui aux formations dans le domaine de la technique et de l'enveloppe du bâtiment).



La convention collective de travail est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 et est valable jusqu'au 31 mai 2024. Avec le boom du photovoltaïque et les fortes demandes de pompes à chaleur, notre secteur d'activité se trouve au plein cœur du tumulte engendré par la hausse des prix de l'énergie et des sensibilisations énergétiques. Un voyage pour les membres est prévu à Rome au mois de mai. Comme à l'accoutumée les maîtrisés et les brevetés ont reçu un cadeau de la part de l'association.

Place aux invités

La présidente du Grand Conseil, Géraldine Arlettaz-Monnet a adressé les salutations du Grand Conseil. Elle a notamment remercié la tec-bat pour son investissement dans la formation.

Avec le boom du photovoltaïque et les fortes demandes de pompes à chaleur, notre secteur d'activité se trouve au plein cœur du tumulte engendré par la hausse des prix de l'énergie et des sensibilisations énergétiques.



Les nouveaux diplômés, de gauche à droite: Joël Grange (maître chauffagiste), Jérémie Pedroni (maître ferblantier) et Thierry Aymon (maître chauffagiste).

Puis les membres ont pu partager un moment fort convivial avec l'apéro sur le stand tec-bat au Salon des métiers et ensuite un excellent repas à la salle communale.

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.tec-bat.ch. A un clic de souris, vous trouverez toutes les informations concernant la technique et l'enveloppe du bâtiment du Valais romand. La tec-bat dispose également d'une page Facebook ainsi que d'un compte Instagram. N'hésitez pas à vous y abonner.

l'Association cantonale valaisanne des artisans boulanger-pâtissiers-confiseurs

Assemblée générale valaisanne

La crise énergétique, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la lutte acharnée contre les discounters et les grands distributeurs ainsi que le projet pilote valaisan de formation ont notamment été abordés lors de l'AG de l'Association cantonale valaisanne des artisans boulanger-pâtissiers-confiseurs à Salquenen, qui a d'ailleurs attiré beaucoup de monde. La présidente du Grand Conseil valaisan, Géraldine Arlettaz-Monnet, a été accueillie en tant qu'invitée.

Claudia Vernocchi et Jobann Ruppen

ASSOCIATION SUISSE DES PATRONS BOULANGERS-CONFISEURS BCS

«Voulons-nous encore des petites boulangeries-confiseries dans les villages?», a demandé de manière provocatrice le président Albert Michellod aux personnes présentes lors de son discours passionné. L'érosion dans le secteur artisanal se poursuit. Il y a 30 ans, le Valais comptait 270 exploitations, aujourd'hui il n'en reste plus que 55. Pour lui, la faute doit être cherchée du côté des grands distributeurs, des discounters et des shops de stations-service qui ne cessent de s'étendre. Au vu des nombreuses consignes, il a estimé que «Berne» ferait mieux de soutenir les boulanger-confiseurs plutôt que de les accabler de règles. Mais Albert Michellod a aussi rappelé aux membres de mettre en avant leur «trésor du marketing», le pain de seigle valaisan AOP. Avec la fermeture du moulin du Rhône à Naters fin 2023, ce produit risque toutefois de disparaître.

Energie : trouver une solution viable

Le président a également annoncé qu'il souhaitait organiser une table ronde avec les représentants de l'énergie et négocier une solution viable pour les membres valaisans. Le président de l'association cantonale vaudoise, Laurent Buet, a évoqué les négociations fructueuses qui viennent de s'achever dans le canton de Vaud. Il est important d'être solidaire et de lutter ensemble, a souligné M. Buet.

Des expertes pour le commerce de détail

Magali Pellet, responsable du commerce de détail dans le canton du Valais, a décrit une situation insatisfaisante: il y a trop peu d'expert(es) qui se mettent à disposition. Elle a été soutenue par Marie Perriard, responsable de la vente en Suisse romande. En 2022, Vente 2022+ a été introduite. Mme Perriard a appelé les membres à suivre les cours de formation professionnelle et à travailler avec le nouveau matériel pédagogique Konvink. Il est également possible de suivre les cours en ligne ou dans son propre canton. Marie Perriard se réjouit du fait que neuf apprentis du commerce de détail passeront leur examen cette année, alors qu'ils n'étaient que trois en 2020.

Alphonse Pellet s'est réjoui du grand nombre d'apprenties «qui ont envie d'apprendre ce métier et qui font preuve de passion».

En tant que représentante du comité de l'association régionale, Mme Perriard a également fait de la publicité pour le Swiss Bakery Trophy, qui aura à nouveau lieu en 2024 à Bulle (FR).

Projet pilote de formation professionnelle

René Constantin, directeur de l'école professionnelle commerciale et artisanale francophone de Sion (EPCA), avait des nouvelles positives sur le projet pilote de formation des boulanger-confiseurs.



Géraldine Arlettaz-Monnet (présidente du Grand Conseil), Albert Michellod (président de l'AVABPC) et Tanja Fux (cheffe du Service cantonal de la formation professionnelle).



Géraldine Arlettaz-Monnet est consciente que les boulangeries-confiseries artisanales souffrent d'une pression importante et sont confrontées à de grands défis et elle a envie de croire que cette pression va diminuer.

Des discussions enrichissantes ont eu lieu avant le lancement, qui se sont concrétisées dans l'harmonie. La chaîne est solide et chaque partenaire joue son rôle. Actuellement, 14 apprentis suivent cette nouvelle formation. Tous auraient un contrat en poche pour la deuxième année d'apprentissage. René Constantin a fait l'éloge de «l'équipe à l'école, qui est jeune et motivée».

Le responsable cantonal de la formation, Alphonse Pellet, a fait appel à la bienveillance envers les apprentis, dont le passage de l'école à l'apprentissage n'est pas facile. Il s'est réjoui du grand nombre d'apprenties «qui ont envie d'apprendre ce métier et qui font preuve de passion». Il a également proposé de créer un groupe de travail afin de trouver des solutions contre le manque de personnel qualifié.

Les remerciements du Parlement valaisan

La présidente du Grand Conseil du canton du Valais, Géraldine Arlettaz-Monnet, a transmis les salutations et les remerciements du Parlement. Elle est consciente que les boulangeries-confiseries artisanales souffrent d'une pression importante et sont confrontées à de grands défis et elle a envie de croire que cette pression va diminuer. «Car vous embellissez notre quotidien», a déclaré celle qui est la petite-fille d'un confiseur.

Marcel Delasoie, secrétaire général de l'Union valaisanne des arts et métiers, s'est montré optimiste quant à l'avenir des boulangeries-confiseries artisanales du canton du Valais: «La branche sortira de la crise. Le peuple aime manger du pain!»

Les Chevaliers du Bon Pain

Lors de l'assemblée annuelle des Chevaliers du Bon Pain du canton du Valais à Salquenen, Bernard Pignat, membre d'honneur, a fait une rétrospective de l'année écoulée au nom du Grand Maître Albert Salamin, qui n'a pas pu être présent au dernier moment.

En 2022, les Chevaliers ont examiné le pain de seigle AOP. Les résultats étaient très satisfaisants au niveau qualitatif. «Soit on produit de la qualité, soit on coule», a déclaré Bernard Pignat en citant le rapport annuel du Grand Maître. Dans son rapport, il a encouragé à aller à l'encontre du public, à organiser des dégustations lors de divers événements et à montrer aux consommateurs ce qu'est un bon pain.

Perspectives et élection

A l'avenir, l'examen du pain ne sera plus organisé tous les deux ans, mais tous les ans. Les Chevaliers ont en outre approuvé une augmentation de la cotisation des membres, vu que les finances sont loin d'être dans le vert. Marcel Delasoie, secrétaire général de l'Union valaisanne des arts et métiers, a appelé les membres à collaborer avec des sponsors. Elie Michelet (Nendaz) a été élu au Comité directeur pour remplacer Stéphane Kalbermatten, qui a démissionné.

C.V. et J.R.

SIMPLE.
DURABLES. RENTABLES.



REFRESH

VENDEZ ET ACHETEZ DU

MATÉRIEL D'OCCASION

Directement
dans votre
succursale STEG
Conthey



Informez-vous maintenant: steg.shop/refresh
Et venez sans tarder:

✉ Av. de la Gare 39, 1964 Conthey ☎ steg.shop/conthey

PKF FIDUCIAIRE SA
SION

PKF



*Connaissances locales,
expertise globale*

NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE
VOTRE RÉUSSITE

PKF Fiduciaire SA
Avenue de la Gare 32
1950 Sion
027 322 05 55
sion@pkf.swiss

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

Gessler

Plus de 160 ans/d'imprimerie

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion - Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages
TEL. 027 327 72 33 - info@gesslersa.ch - www.gesslersa.ch

Coiffure Suisse section Valais romand

Assemblée générale

L'assemblée générale de Coiffure Valais s'est tenue, lundi 3 avril 2023, dans la salle de la Limonaderie de la Distillerie Morand à Martigny. L'occasion pour la section valaisanne de Coiffure Suisse de faire le point sur l'année 2022 et d'aborder les défis à relever pour 2023.

Adrienne Mauris

UVAM

C'est dans une ambiance très conviviale au sein de la Distillerie Morand, que le président Gianni Cacciatore et son comité ont pu tenir leur assemblée générale 2023. Cette séance a permis aux membres d'aborder les thématiques formelles de l'AG à l'ordre du jour: rapport d'activité, comptes, formations continues, cotisations, nombre d'apprentis, promotion de la profession, etc., ainsi que les nouveautés au programme et les défis majeurs que l'association doit relever.

Les ateliers du mercredi, un rendez-vous pour les coiffeurs valaisans

Ces événements, pensés pour les professionnels valaisans de la coiffure, sont complémentaires aux séminaires et rendez-vous de Coiffure Suisse. Au nombre de 4 pour l'année 2023, les ateliers du mercredi sont totalement gratuits pour les membres, qui peuvent venir accompagnés d'une personne non membre. Afin de garantir la qualité de ces rencontres, Coiffure Valais fait appel à des intervenants «bénévoles», professionnels de leur branche. À noter que cette année, Coiffure Valais a fait le pari audacieux de proposer des thématiques qui sortent pour le moins de l'ordinaire. Ces dernières se veulent plus axées sur l'individu, sur les problématiques que peut rencontrer chaque coiffeuse/coiffeur au quotidien et les solutions de bien-être à appliquer facilement. Antonietta Palumbo a clos ce point par la présentation des ateliers prévus cette année: «Atelier d'hypnose» pour se protéger face à la négativité de certains clients ou apprendre à

gérer le stress d'un salon, «Concilier adolescence et apprentissage» pour connaître les clés indispensables à l'accompagnement des jeunes dans le monde professionnel, «Cours barbes et dégradés» pour se tenir à jour des nouvelles techniques et réussir à la perfection la taille de la barbe. Soumis à inscription, vous retrouvez toutes les informations concernant les Ateliers du mercredi sur: www.coiffurevalais.ch/ateliers-du-mercredi

L'association Coiffure Valais n'est pas peu fière d'être l'une des seules sections à avoir mis en place et à proposer les cours pour le module didactique.

Un métier en manque d'attractivité auprès des jeunes

Comme l'a relevé René Constantin, directeur de l'EPCA, le métier de la coiffure souffre lui aussi du manque d'attractivité des formations en apprentissage. Ce constat se fait au niveau de la baisse du nombre d'apprentis en CFC et AFP, avec pas moins de 50 % d'effectifs en moins en Valais romand cette année. Le changement sociétal auquel la plupart des professions fait face pousse les jeunes à privilégier les cursus étudiants et les formations supérieures. Il est donc certain que le défi de l'association réside dans la promotion du métier auprès des jeunes valaisans. C'est pourquoi Coiffure Suisse, au fait de cette problématique, a prévu de mener en 2024 une campagne de communication image. Cette campagne prendra la forme d'un film promotionnel réalisé selon les codes de la génération Z et largement diffusé sous la forme de publicités TV et digitales.



Meilleure AFP 2022: Anastasia Luce Pierri

Meilleure CFC 2022: Morgane Borra

Formation continue en Valais

Bruno Ferreira a informé les membres que Coiffure Valais propose, depuis peu, deux formations continues de qualité: le module didactique (certificat du module didactique pour formateur(-trice) professionnel(le)) et le brevet fédéral. L'association Coiffure Valais n'est pas peu fière d'être l'une des seules sections à avoir mis en place et à proposer les cours pour le module didactique. La session de cette année a d'ailleurs débuté en janvier 2023 avec 7 participantes. Toutes les informations ainsi que les formalités d'inscription sont disponibles directement auprès de Coiffure Valais ou sur son site web: www.coiffurevalais.ch

Conclusion de cette AG

Pour conclure cette assemblée générale de la section valaisanne de Coiffure Suisse, Nathalie Monticelli a eu la joie de remettre respectivement le prix du meilleur AFP 2022 à Anastasia Luce Pierri et le prix du meilleur CFC 2022 à Morgane Borra. Les membres et invités ont ensuite été conviés à prendre l'apéritif dinatoire et à déguster d'étonnantes recettes de Swiss Cocktails élaborées avec les sirops et liqueurs de la maison Morand; l'occasion de réseauter et d'échanger dans une ambiance des plus conviviales.



Thomas Jantscher

Alpole Une rénovation adaptée à la recherche sur le climat

Le bureau sédunois Savioz Fabrizzi Architectes Sàrl a redonné une nouvelle vie à l'ancien bâtiment du centre d'impression des Ronquoz à Sion. Rénové avec soin, Alpole accueille depuis 2022 un centre de recherche sur l'environnement alpin et polaire.

Yannick Barillon

JOURNALISTE RP

«Le défi a été de réhabiliter une friche industrielle composée de trois bâtiments avec au centre la rotative pour l'impression du quotidien le Nouvelliste», explique Claude Fabrizzi. L'architecte du projet de rénovation de l'ancien centre des Ronquoz rebaptisé Alpole a séduit le canton en proposant une transformation du bâti plus adaptée à sa nouvelle affectation. Pour lui: «Alpole devait devenir un espace plus fluide pour faciliter les rencontres entre les scientifiques qui occuperaient ce centre de recherche sur l'environnement alpin et polaire.» C'est en effet huit chaires de l'EPFL et 180 collaborateurs et chercheurs du monde entier qui travaillent dans ce centre de compétences depuis décembre 2022. Les trois bâtiments initiaux ne font désormais plus qu'un. Claude Fabrizzi précise: «Nous avons conçu un intérieur articulé autour de l'ancienne halle industrielle qui contenait les machines d'impression. Cela offre un mouvement plus harmonieux et périphérique entre



Vue sur le patio central végétalisé

Thomas Jantscher

les bureaux et vers les laboratoires.» Cette conception répond à la demande du canton du Valais, maître de l'ouvrage, de créer plus d'interactions entre des chercheurs souvent isolés dans leurs espaces de recherche.

Plus de lumière avec un patio central

Au cœur de ce bâtiment, les architectes créent du vide avec un patio central qui apporte la lumière qui lui manquait dans sa conception d'origine. Végétalisé avec l'aide d'un paysagiste, il devient un lieu propice aux rencontres entre les collaborateurs d'Alpole. Pour Claude Fabrizzi, «Cette cour intérieure à ciel ouvert contraste avec la rigidité de l'ancien bâti. Nous y avons amené une belle masse de terre sur l'épaisse dalle de la rotative afin de créer du relief sur les côtés.» Il raconte que les chercheurs y viennent aussi pour des prises de mesures en lien avec l'étude de l'environnement avant d'aller sur le terrain. Ils y partagent également le résultat de leur recherche.

Dans cette perspective, le deuxième étage du bâtiment offre encore l'accès à une loggia ouverte sur la façade sud au même niveau que la cafétéria. Depuis l'étage supérieur, la vue sur ce nouvel espace agrandit encore les volumes. Afin de renforcer le travail sur la lumière, les architectes ont aussi déplacé l'entrée principale du bâtiment côté Est. Une manière de mieux la faire dialoguer avec le campus de l'EPFL. Cette entrée imposante par sa double hauteur vitrée capte la lumière et valorise le patio central en le reliant à l'extérieur. «En positionnant ainsi l'entrée en face de l'esplanade composée de prairies, nous retrouvons aussi une cohérence avec les domaines de recherche d'Alpole», commente Claude Fabrizzi.

Une façade granulée plus uniformisée

En extérieur, le nouveau visage du bâtiment Alpole est plus uniforme que l'ancien. «Toutes les fenêtres ont aujourd'hui la même dimension avec un encadrement soigné en aluminium», souligne l'architecte. Pour apporter une structure rustique à la façade, Claude Fabrizzi a opté pour un crépi de finition granuleux. La première couche volontairement plus épaisse a été travaillée à la taloche, alors que la seconde de couleur plus claire a été appliquée au rouleau dur pour casser le grain. Il en résulte un subtil rendu:

«On observe une teinte en façade qui varie entre le gris et le beige selon la météo et l'intensité de la lumière. Ce détail architectural se veut une résonance avec le limon des rivières.»

Une architecture de quartier durable

Le centre de recherche Alpole étudie divers aspects du changement climatique. Il marque la deuxième phase d'implantation de l'EPFL en Valais, mais aussi tout le développement Sud de la ville de Sion. «Rénover plutôt que détruire le bâtiment était une réflexion urbanistique importante», relève Claude Fabrizzi. Il poursuit: «Travailler avec les différents acteurs publics et l'EPFL sur la mutation d'Alpole dans le quartier des Ronquoz a été passionnant.» Il fallait réhabiliter ce bâti industriel et l'intégrer dans des projets comme la liaison plaine montagne.

«Ensemble, nous avons réussi le pari de réhabiliter un bâtiment industriel en lui donnant une image plus moderne, et plus proche de son affectation actuelle.» **CLAUDE FABRIZZI, ARCHITECTE**

La philosophie de développement durable a aussi été un moteur pour le bureau d'architectes mandaté, convaincu de l'intérêt économique de rénover. Raccordé au chauffage à distance de la ville, Alpole est un bâtiment labellisé Minergie d'une importante efficience énergétique avec notamment 2500 m² de panneaux photovoltaïques et une bonne isolation thermique.

Un bâtiment truffé de technicité

Claude Fabrizzi relève enfin la complexité de l'ouvrage en raison de sa grande technicité. Les douze laboratoires ont en effet exigé une flexibilité et un soin particulier pour répondre techniquement aux besoins des professeurs nommés, en termes de ventilation ou d'éclairage spécifique. Il en résulte une technique apparente pour permettre de nouveaux aménagements dans le futur. Ce chantier démarré en 2018 s'est achevé à la fin de l'année 2022. Il laisse une belle empreinte à l'architecte du bureau séduinois: «Ensemble, nous avons réussi le pari de réhabiliter un bâtiment industriel en lui donnant une image plus moderne, et plus proche de son affectation actuelle.»



Thomas Jantscher



Ils y ont oeuvré!

*Centre de recherche
sur l'environnement alpin et polaire
ALPOLE*



Votre partenaire valaisan depuis 1993

Agence de Sécurité et Protection

- ✓ Intervention sur alarme
- ✓ Patrouille de surveillance
- ✓ Services d'ordre, manifestations
- ✓ Services de circulation
- ✓ Système d'alarme
- ✓ Surveillance de chantier
- ✓ Services armés et de protection
- ✓ Prévention vol
- ✓ Concepts de sûreté / de sécurité
- ✓ A l'écoute de vos besoins

ASP Sécurité SA - Route de Vissigen 68 - 1950 Sion - Tél. 027 395 51 10 - direction@asp-securite.ch - www.asp-securite.ch



**CONSTANTIN
ISOLATIONS SA**

ISOLATIONS INDUSTRIELLES
THERMIQUES ET PHONIQUES
PROTECTION ANTIFEU

PLAFONDS SUSPENDUS
CLOISONS AMOVIBLES
PLANCHERS TECHNIQUES

**Route de la Drague 55
1950 Sion**

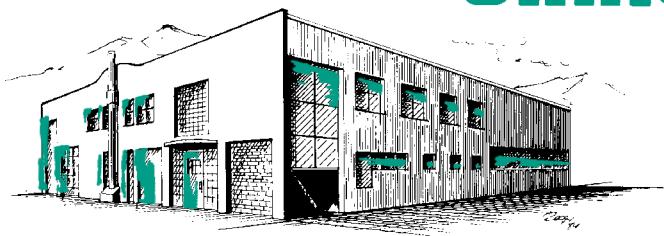
TÉL. 027 327 30 80
FAX 027 327 30 83

WEB : www.constantinisolation.ch
E-MAIL: info@constantinisolation.ch

CHRISTINAT - COURTINE

MAITRISE + FÉDÉRALE

CHAUFFAGE
SANITAIRE
POMPE À CHALEUR
ÉNERGIE SOLAIRE



TEL. BUREAU 027 322 17 82
FAX 027 322 19 66

www.christinat-courtine.ch
info@christinat-courtine.ch

CH. ST-HUBERT 33
1950 SION



UNE EQUIPE
UN SAVOIR-FAIRE

Centre ALPOLE / EPFL Sion



VISITEZ NOTRE NOUVEAU
SITE INTERNET !

www.arbora-paysagistes.ch

GYPSERIE - PEINTURE - ISOLATION
SAROSA SA
MAGASIN DE VENTE

Droit du travail

Comment prévenir et gérer les absences de longue durée ?

Le taux d'absence de longue durée pour cause de maladie augmente de manière préoccupante depuis quelques années. Souvent démunis, quels sont les droits de l'employeur et ses moyens pour limiter voire prévenir l'impact sur l'entreprise ?

Yannick Barillon

JURISTE ET JOURNALISTE RP

La situation préoccupe tant les patrons que les assurances. La nature des absences prolongées au travail change. Elles se multiplient souvent pour des raisons psychosociales. Epuisement professionnel, stress lié à une surcharge ou à une situation familiale complexe, les travailleurs manquent de plus en plus longtemps, rendant le retour à leur poste plus complexe, voire impossible. Un vrai casse-tête pour les entreprises qui ont les mains liées aux certificats médicaux.

Devoir d'annonce à l'assurance

La loi ne définit pas à partir de combien de temps l'absence est de longue durée, elle dépend de plusieurs paramètres. Du point de vue de l'employeur, un mois est déjà long. La question d'un remplacement peut se poser pour gérer la surcharge de travail répartie sur les autres collaborateurs. L'entreprise doit être proactive ne sachant jamais combien de temps peut durer une incapacité de travailler. Pour rappel, le certificat médical peut être exigé dès le premier jour de maladie, mais le contrat de travail prévoit souvent une obligation à partir du troisième jour. Le plus important est d'agir vite, et de déclarer le cas maladie à son assurance perte de gain. Un

manquement peut en effet donner lieu à des pénalités. Afin d'anticiper des mesures de réadaptation, notez qu'un signalement se fait automatiquement auprès de l'assurance invalidité après un arrêt de trente jours. Le travailleur reçoit un formulaire de l'AI à remplir, le patron sollicité a un devoir de collaborer.

Droit au salaire limité dans le temps

L'employeur qui dispose d'une assurance perte de gain aura souvent choisi un délai d'attente de 30 jours, mais au maximum 180 jours pour couvrir le risque. Avant cela, il se doit de payer l'intégralité du

Le recours à un service de médiation est une excellente ressource. Elle offre ce regard neutre et externe, et si les mesures proposées sont déployées rapidement et intelligemment, elles limitent considérablement les risques et profitent à l'ensemble de l'entreprise.

salaire. Selon les contrats, les indemnités journalières de l'APG prendront le relais pour payer tout ou partie du salaire, mais au maximum pendant 720 jours. En pratique, cette durée est plutôt l'exception que la règle. En effet, quand les absences se prolongent, l'assurance perte de gain investigue et évalue l'incapacité via son médecin-conseil. Elle peut ainsi décider de stopper le paiement des indemnités journalières au bout de quelques mois. Et ce, peu importe l'incapacité attestée par le médecin traitant de l'employé.

Si l'employeur n'a pas conclu d'assurance perte de gain maladie collective, celui-ci n'est tenu de verser le salaire plein que pendant une durée légale limitée selon les années de service du travailleur.



Sous réserve de conventions collectives, cela va de trois semaines pour la première année, à quatre mois maximum. Lorsque le droit au salaire se termine et que le travailleur ne peut réintégrer son poste, il pourra être licencié, mais ne sera pas payé durant le délai de congé, car il ne pourra plus fournir son travail. Il peut s'inscrire au chômage et bénéficier d'une aide pour maladie pendant trente jours seulement, après quoi il est inapte au placement. L'aide sociale restera sa seule ressource.

Respecter les délais de résiliation du contrat

A partir de quand l'employeur peut-il résilier le contrat de l'employé dont l'absence se prolonge? Il doit respecter des délais de protection. Une résiliation pendant le congé maladie est illicite en dehors de ces délais. Le patron peut licencier son employé au terme d'un mois lorsque la personne est dans sa première année de service, trois mois entre la 2^e et la 5^e année et à une échéance de 6 mois dès la sixième année de service. En revanche le travailleur peut démissionner pendant son incapacité.

Le casse-tête du certificat à géométrie variable

Certaines de ces règles sont souvent bouleversées par un nouveau type de certificat de travail: «le certificat à géométrie variable». Soit une incapacité totale, mais limitée à la place de travail ou à l'activité. Un travailleur peut ainsi être considéré 100 % inapte au travail dans une entreprise, mais avec une capacité entière chez une autre pour la même activité. Les conséquences ne sont pas toujours évidentes pour les parties tant la jurisprudence du Tribunal fédéral est nuancée dans ses décisions. La loi ne répond pas non plus toujours à ces nouvelles situations. Mais il semble que l'effet libératoire du paiement du salaire par l'entreprise soit dans certains cas un risque pour le travailleur. Les assurances estiment que ce type d'absence résulte à 80 % de conflits professionnels, ce qui pose de nombreuses questions juridiques et complique la fluidité du travail dans les entreprises concernées.

Prévenir par le «care management» ou la médiation

Il vaut donc mieux prévenir que guérir. Chaque partie aura intérêt à trouver des solutions ensemble pour que l'activité reprenne dans de bonnes conditions, ou que les rapports de travail se terminent dans le respect des besoins de chacun. Il importe de soigner le lien de confiance et de tout mettre en œuvre pour écouter dès le début son personnel. Un employé dont on se soucie du bien-être sera plus motivé à réintégrer son poste.

Le recours à un service de médiation est une excellente ressource. Elle offre ce regard neutre et externe, et si les mesures proposées sont déployées rapidement et intelligemment, elles limitent considérablement les risques et profitent à l'ensemble de l'entreprise. Celle-ci peut aussi se tourner rapidement vers son assureur perte de gain qui offre un conseil personnalisé. On parle de «care management». Une solution qui détecte précocement les problèmes de santé au travail ou accompagne la réintroduction professionnelle dans des situations difficiles tout en jouant un rôle de coordinateur entre les différentes parties et institutions impliquées.

En conclusion, il n'y a pas de solution toute faite pour réduire l'absentéisme de longue durée. Chaque situation est singulière et appelle des mesures propres, sous réserve du respect du droit du travail.

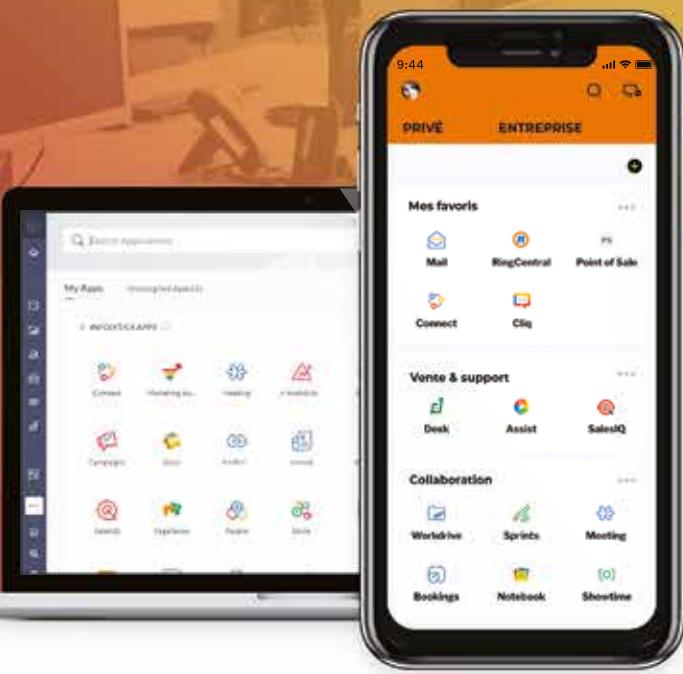
En cas de besoin qui appeler?

- Votre assureur perte de gain pour un conseil personnalisé
- Un service de santé au travail tel que «Corporate Health Services»
- Le service de protection des travailleurs et des relations du travail du canton du Valais pour une permanence juridique
- Un médiateur externe via l'association valaisanne de médiation



La technologie au service de votre PME.

Avez-vous du mal à gérer les différentes tâches de votre entreprise ou souhaitez-vous optimiser l'organisation au sein de votre entreprise ? La suite Zoho est la solution qu'il vous faut pour automatiser vos processus de vente, projets, finances, support client et votre productivité.



Ventes et support client

Fournissez à votre équipe commerciale un ensemble d'applications idéales pour conclure plus de transactions en moins de temps.



Finance

Centralisez votre gestion financière. De la facturation à la gestion des commandes en passant par la comptabilité.



Marketing

Interagissez avec votre public sur plusieurs canaux, augmentez le retour sur investissement de vos dépenses, réseaux sociaux et campagnes marketing.



Plateforme de travail

Unifiez la communication, le stockage de fichiers et la collaboration de vos équipes.



IT Management

Simplifier les processus métier complexes à l'aide d'applications de gestion informatique qui maintiennent une productivité optimale.



Ressources humaines

Concentrez-vous sur vos collaborateurs pendant que nos applications automatisent vos processus administratifs de gestion des ressources humaines.

Les petits tarifs n'ont jamais été aussi grands en performance!

Ne manquez pas l'opportunité de bénéficier des avantages de nos petits tarifs et d'optimiser la gestion de votre entreprise grâce à la suite d'applications Zoho.

Inscrivez-vous dès maintenant pour un essai gratuit et découvrez comment nos applications peuvent aider votre entreprise à prospérer !

CHF 59.-/mois

Paiement mensuel

Mise à jour et sauvegarde

Formation et assistance

ÉCONOMISEZ -34%

CHF 39.-/mois

Paiement annuel

Mise à jour et sauvegarde

Formation et assistance



Comment les outils numériques peuvent aider les PME à se développer?

Aujourd’hui, les entreprises de toutes tailles doivent relever de nombreux défis en matière de gestion des opérations quotidiennes.

Müller Caractère

La concurrence est rude, les coûts augmentent et les clients sont de plus en plus exigeants. Dans ce contexte, les outils numériques peuvent aider les PME à relever ces défis et à optimiser leurs ressources. Dans de nombreuses entreprises, les départements tels que les ressources humaines, les ventes et le marketing sont constamment freinés par des processus mal gérés et inefficaces. Ces problèmes sont souvent causés par l'utilisation de techniques obsolètes qui limitent la productivité.



La suite de gestion d’entreprise Zoho est un des outils numériques des plus efficaces pour les PME.

Par exemple, une entreprise de construction peut utiliser Projects pour gérer les projets, Inventory pour les stocks et Books pour la comptabilité. Pour les entreprises de vente et de marketing, CRM et Campaigns permettent de maximiser les relations avec les clients et de suivre les ventes, ainsi que d'envoyer des e-mails marketing et des newsletters. Avec cette suite, les entreprises peuvent personnaliser leurs applications en fonction de leurs propres besoins tant les spécificités sont étendues.

Les entreprises qui ne modernisent pas leurs processus risquent de se laisser distancer par leurs concurrents et de perdre des opportunités de croissance.

Une offre tarifaire modulable et accessible pour répondre aux besoins de chaque entreprise

Nous comprenons que les coûts sont un facteur clé pour les entreprises PME. C'est pourquoi nous proposons des solutions abordables pour la suite d'applications. La tarification modulaire pour que vous ne payiez que pour les applications que vous nécessitez. En outre, nos services de personnalisation et de formation sont inclus dans le prix de l'implémentation, vous n'aurez donc pas de frais supplémentaires. En

*Ilias Müller
Responsable marketing chez
Caractère Communication*

comparaison avec les coûts de développement et de maintenance d'une suite d'applications personnalisée, la suite d'applications est une solution rentable pour les entreprises PME.

Une solution clé en main: comment l’agence Caractère vous aide à adopter les applications Zoho

Tout d'abord, notre équipe évaluera les besoins spécifiques de votre entreprise pour recommander les applications les mieux adaptées. Une fois que nous aurons déterminé quelles applications programmer, notre équipe technique travaillera à la personnalisation des outils.

L’agence Caractère – Un support à vos côtés pour vous accompagner dans votre transition numérique

De nos jours, les entreprises de toutes tailles doivent être présentes en ligne pour ne pas se faire distancer. Cependant, de nombreuses PME de la région sont confrontées à des défis lorsqu'il s'agit d'implémenter des outils numériques pour soutenir leur activité. C'est pour cela que nous pouvons former les employés afin qu'ils puissent utiliser efficacement les applications.

Une planification sur mesure pour une transition en douceur vers le numérique

La mise en place de la suite d'applications peut varier selon la complexité des besoins de chaque entreprise. Chez Caractère, nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour établir un calendrier de déploiement personnalisé, afin que la transition vers la suite soit fluide et sans heurts. La mise en place de vos outils sera un élément clé de la réussite future de votre entreprise.

Amélioration du bâti Quelles sont les meilleures solutions ?



A l'heure de la crise énergétique, de plus en plus de propriétaires souhaitent alléger la facture tout en améliorant l'efficacité énergétique de leur bien. Plus de la moitié des bâtiments en Suisse sont mal isolés et chauffés aux énergies fossiles. Quelles sont les améliorations à apporter en priorité? Les éclairages d'Alain Neuwerth, responsable Commerce et Marketing chez Genedis.

*Alain Neuwerth,
responsable
Commerce et Marketing
chez Genedis*

UVAM Tribune

Avant d'entrer dans le vif du sujet, que stipule la Confédération dans sa stratégie énergétique 2050?

La Suisse s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique à travers trois axes: l'amélioration des bâtiments, des installations techniques et des véhicules; la production locale d'énergie renouvelable; ainsi que la gestion des réseaux de transport, de distribution et de stockage d'énergie par des entités régionales. Le Valais a aussi édicté des mesures pour un approvisionnement 100 % renouvelable et local d'ici à 2060 dont l'un des piliers est l'amélioration du bâti.

Quel état des lieux faites-vous du domaine du bâtiment en Valais?

En 2019, le parc immobilier valaisan dénombrait environ 110 000 bâtiments chauffés, dont 75 500 ont été construits avant 2000. La moitié des besoins de chaleur sont imputables à 9 600 bâtiments non rénovés. Les objectifs de la stratégie 2060 sont clairs: plus d'énergies renouvelables et moins d'énergies fossiles dans l'optique d'éviter le gaspillage et les émissions de CO₂. Surtout dans un contexte de flambée des prix de l'électricité et de risque de pénurie d'énergie.

Quelles mesures peut-on envisager pour aller dans le sens de ces objectifs?

Il faut commencer par faire un audit du bâtiment. Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB-Plus détermine l'étiquette énergétique de l'édifice, allant de A à G. En plus de cette notation, l'audit intègre jusqu'à trois variantes de rénovation qui évaluent, pour chaque scénario, les coûts de la transformation, le montant des subventions, les nouveaux frais d'exploitation et les déductions fiscales. Ce sont là ses quatre points d'intérêt. Cette vision globale et le budget fixé permettent de commencer les travaux de rénovation dans le bon ordre. Il faut également se pencher sur les installations photovoltaïques et thermiques. Par exemple, les chauffages électriques sont en passe d'être interdits. Très gourmands en énergie, ils ne chauffent que les pièces dans lesquelles ils se trouvent, car ils sont dénués de réseau



de distribution de chaleur. A contrario, les pompes à chaleur sont trois à cinq fois plus efficaces et nécessitent moins d'électricité pour en produire.

Qui est habilité à mener une telle analyse?

Des experts peuvent conduire un audit CECB-Plus. La liste des spécialistes agréés, dont Genedis fait partie, est accessible sur le site web du CECB. Nous donnons un avis neutre sur le sujet et épaulons les gens tout au long des travaux, qui ont pour objectifs d'améliorer l'étiquette du bâtiment et de limiter les besoins en énergie et les émissions de CO₂. Ces améliorations sont dans l'intérêt des occupants, car elles optimisent le confort et réduisent les charges.

En améliorant l'efficience énergétique de votre bâtiment, vous lui apportez une plus-value non négligeable.

Si on manque de fonds pour les travaux, quelles sont les subventions auxquelles on peut prétendre?

Le canton du Valais encourage les mesures d'efficacité énergétique à travers le «Programme Bâtiments». Quiconque remplace un chauffage à mazout par une pompe à chaleur ou améliore l'isolation de son immeuble peut demander une contribution. Dans ce dernier cas, l'aide financière atteint jusqu'à 40 % de l'investissement total. Pour les PME ou les immeubles d'habitation, il y a aussi la solution du contracting qui finance les solutions thermiques et solaires.

En quoi le contracting est-il une bonne solution?

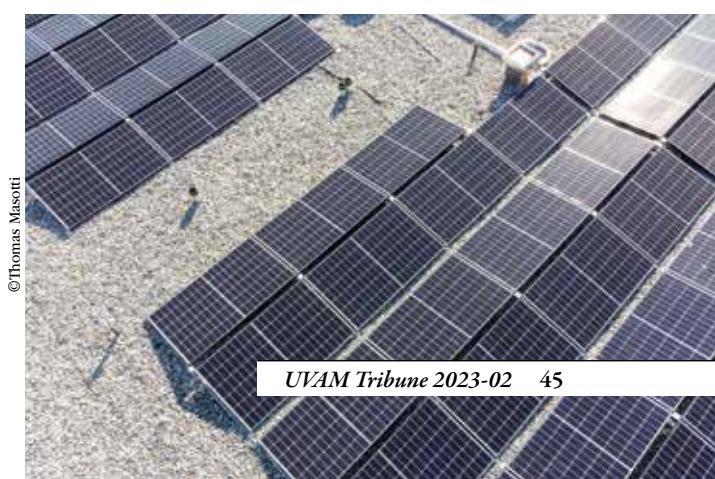
Imaginons: l'administrateur d'une PPE souhaite améliorer l'isolation de son immeuble. Malheureusement, les banques n'octroient pas de crédit pour ce genre de travaux. Il doit alors utiliser le fonds de rénovation de la PPE pour le financement. S'il souhaite aussi installer des bornes de recharge, une pompe à chaleur et une installation photovoltaïque, il peut faire appel à un prestataire comme Genedis, qui offre un système de contracting pour financer ces aménagements.

Concrètement, le «contracteur» propose un projet global et coordonne les différents intervenants pour les travaux. La société est responsable de l'installation, l'exploitation, l'entretien, des réparations et du remplacement au besoin, pendant la durée du contrat, 25 ans en général. Le client peut racheter l'installation à sa valeur résiduelle à n'importe quel moment. Au terme du contrat, il en devient propriétaire. Pour les solutions thermiques, la taxe de puissance et le kWh de chaleur lui sont facturés afin de rembourser l'investissement. Pour les solutions solaires, chaque kWh d'énergie renouvelable consommé est payé à Genedis à un prix fixe et préférentiel. C'est une garantie de sécurité pour le client, car le prix préférentiel de l'énergie auto-consommée est assuré durant toute la durée contractuelle.

Pourquoi envisager ces mesures d'amélioration maintenant?

A mon sens, c'est le bon moment pour le faire, car il y a une volonté politique de concrétiser la transition énergétique: l'existence de subsides mis en place par la Confédération et le Canton en sont la preuve. En outre, chaque kWh qui n'est pas utilisé est économisé. De plus, en améliorant l'efficience énergétique de votre bâtiment, vous lui apportez une plus-value non négligeable. D'ailleurs, une révision de loi sur l'énergie est en cours. Elle vise notamment à accélérer la sortie des énergies fossiles et à encourager les économies d'énergie.

Grâce au contracting photovoltaïque, le client bénéficie d'un prix fixe et préférentiel sur l'énergie pendant toute la durée du contrat.



©Thomas Masoni

Intelligence artificielle et réalité virtuelle... ON COMMENCE ?

Vous ne possédez pas de formation technologique? Votre connaissance de l'intelligence artificielle est inexistante? Il est encore temps de s'y intéresser et l'équipe de F3RUM, au travers d'une série d'articles thématiques lors de prochaines éditions de l'UVAM Tribune, va vous aider à démystifier et apprivoiser quelque peu les éléments de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle, que vous pourrez mettre à contribution au quotidien dans votre entreprise.

Fabrice Deriaz

DIRECTEUR F3RUM

Bref retour en arrière

L'histoire de l'IA remonte aux années 1950, lorsque les premiers ordinateurs ont été développés et que les scientifiques ont commencé à explorer la possibilité de créer une machine capable de penser comme un être humain. La recherche en IA a connu des hauts et des bas au fil des ans, avec des périodes d'intense développement suivies de périodes de stagnation.

La réalité virtuelle (RV) a été développée pour la première fois dans les années 1960, mais elle était coûteuse et limitée en termes de performances.

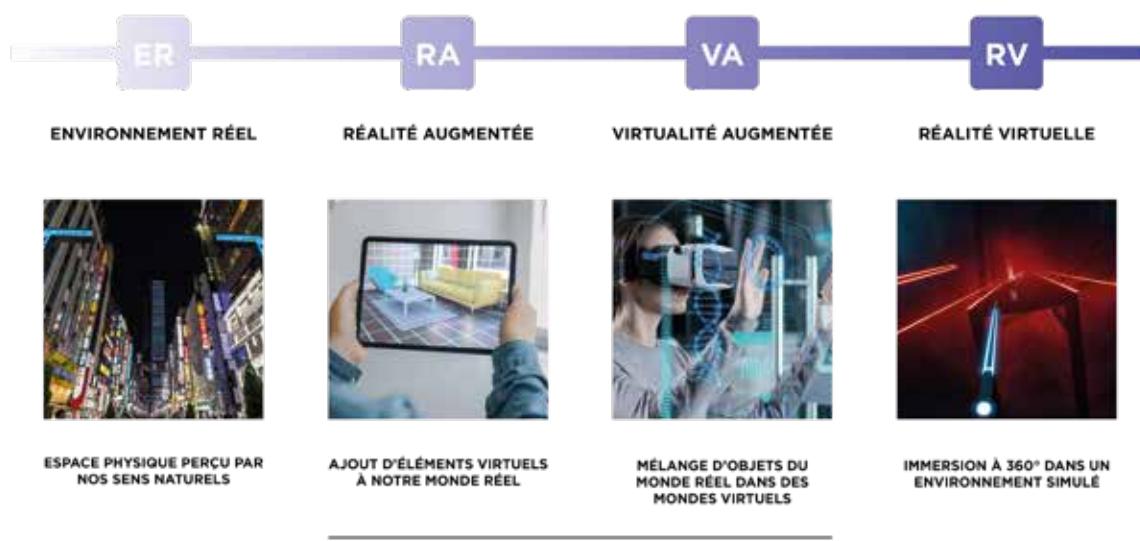
Et c'est seulement dans les années 2010 que ces deux technologies ont commencé à être utilisées pour des applications commerciales, grâce à l'augmentation de la puissance de calcul et à la disponibilité

de données massives. Les algorithmes d'apprentissage automatique ont été développés pour permettre aux machines d'apprendre à partir de données, ce qui a permis de réaliser des avancées significatives dans des domaines tels que la reconnaissance d'image et la compréhension du langage naturel.

La réalité augmentée (RA) rencontre également une forte croissance ces dernières années, en lien avec la popularité des smartphones et des tablettes. Les applications de RA sont utilisées dans une variété de domaines, notamment le commerce de détail, l'éducation et la maintenance industrielle.

L'impact sociopolitique

Avec ces nouvelles technologies, il faut faire face: nos économies vont être frappées de plein fouet. Certains métiers vont se déployer, mais d'autres, plus nombreux, vont disparaître corps et biens. Pas tout de suite, car les entreprises seront lentes à intégrer



Comprendre les différentes réalités

les changements et que la protection sociale est robuste. Mais endéans les 3 à 5 ans, tout aura été bouleversé.

Et il faut savoir que l'intelligence artificielle ne se limite pas à ChatGPT, que l'on peut utiliser au quotidien pour améliorer, vérifier, enrichir la production de textes. Pour celui qui rédige des documents, lettres et autres textes, adopter ChatGPT permet donc d'augmenter sa productivité de 30 %, et ainsi se concentrer sur la prospective, le service client, être plus disponible pour ses équipes et prendre le temps pour développer son savoir avec, en premier lieu, la lecture. Pour les emplois maintenus, qui seront eux-mêmes rationalisés, la question de leur rémunération va se poser. En effet, si 50 % du contenu d'un emploi moyennement qualifié peut être relayé par l'intelligence artificielle, la rémunération de la valeur ajoutée humaine pourrait donc décroître. Par contre, pour les métiers dits «manuels», une revalorisation en découlera et un plus grand afflux de main-d'œuvre pourrait advenir, ce qui doit être perçu comme une nouvelle réjouissante pour les arts et métiers.

Les dirigeants de PME se doivent de mieux comprendre comment utiliser ces technologies pour améliorer leur entreprise et rester compétitifs sur le marché.

Néanmoins, nous devons prendre conscience qu'au-delà des conflits sociaux potentiels, immédiatement les défis se posent pour le financement de notre sécurité sociale, qui en sera complètement bouleversée. Ce n'est donc pas uniquement la question du partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital qui va se poser, c'est aussi la contribution du capital à la sécurité sociale qui devra faire l'objet d'un profond débat.

Applications pour les PME

L'une des principales applications de l'IA pour les PME est l'automatisation des tâches répétitives, ce qui peut réduire les coûts de main-d'œuvre et augmenter la vitesse de traitement des tâches. Par exemple, les entreprises peuvent utiliser des chatbots alimentés par l'IA pour automatiser les interactions avec les clients, ou utiliser des systèmes de traitement de factures pour automatiser la comptabilité.

La XR peut être utilisée pour améliorer l'efficacité opérationnelle en permettant aux employés de voir des informations clés en temps réel, sans avoir à interrompre leur travail pour consulter des ordinateurs ou des tablettes. Par exemple, les travailleurs de l'entrepôt peuvent utiliser des casques de réalité augmentée pour visualiser les instructions de travail directement dans leur champ de vision, plutôt que de devoir se référer à des manuels papier ou à des écrans d'ordinateur.

Dans le secteur de la fabrication, l'IA et la XR peuvent être utilisées ensemble pour optimiser les processus de production. Les systèmes d'IA peuvent surveiller en temps réel les machines de



Salar Shabna, fondateur de F3RUM - 250 casques connectés simultanément, Crans-Montana

production pour détecter les pannes potentielles et les arrêts de production, tandis que la XR peut être utilisée pour afficher des informations clés sur les machines et les processus de production en temps réel.

Les PME doivent toutefois être conscientes des coûts et des défis associés à l'implémentation de ces technologies. Il peut être onéreux de développer et d'implémenter des systèmes d'IA et de XR, et les PME doivent être prêtes à investir dans les compétences et les ressources nécessaires pour gérer ces technologies avec succès. Les dirigeants de PME se doivent de mieux comprendre comment utiliser ces technologies pour améliorer leur entreprise et rester compétitifs sur le marché.

F3RUM, centre d'excellence et de conférences pour l'IA/XR et nouvelles technologies

Basé en Suisse, à Crans-Montana, F3RUM est une conférence annuelle qui rassemble des experts, des chercheurs, des développeurs et des passionnés de l'industrie de l'IA/XR pour présenter leur travail, partager leurs connaissances et discuter de l'avenir de la réalité mixte et des technologies de l'IA. F3RUM présente également un programme de formations, sous le nom de KITCH3N, nous offrons une immersion complète dans le monde de la VR et des dernières technologies, en fournissant aux participants les outils et les experts nécessaires pour réaliser des productions finies et qualitatives.

F3RUM 2023 se tiendra à Crans-Montana le 8 et 9 septembre 2023 et aura une journée dédiée aux dirigeants d'entreprises afin d'explorer ces nouvelles technologies. Nous serions heureux de vous compter parmi nous, le 9 septembre et en envoyant un e-mail à fabrice@f3rum.com avec en référence le nom de l'entreprise et de l'association membre de l'UVAM, vous bénéficierez d'un tarif préférentiel. Nombre de places limitées à 30 personnes.

Acronymes:

- IA: intelligence artificielle (AI en anglais)
- RV: réalité virtuelle (VR en anglais)
- RE: réalité étendue (XR en anglais)
- RA: réalité augmentée (AR en anglais)

F ORUM 3

SEPT
6 - 13
2023

CONNECTING
AI & XR TO THE WORLD

IMMERSIVE COURSES

DYMESTIFY & MASTER NEW TECHNOLOGIES

3

CONFERENCES @ CHETZERON | FONDATION OPALE

DIGITAL TRANSFORMATION & CHALLENGES OF THE FUTURE

VIRTUAL GAMES COMPETITIONS

16 TO 22 YO GENERAL PUBLIC



CRANS-MONTANA | SWISS ALPS



Une initiative des arts et métiers du Haut-Valais

Région de Conches, Brig-Glis, Naters, Viège, Rarogne-Ecomura, Zermatt et Loèche-les-Bains

**Depuis quelques années,
l'espace économique du Haut-
Valais connaît un dynamisme
exceptionnel.**

Andrea L. Sablone

DR. OEC. HSG

L'expansion effrénée dans le domaine des sciences de la vie a conduit à la création de nombreux emplois bien rémunérés. Les collaborateurs qui se sont installés ont à leur tour stimulé la demande de logements, de services divers, d'infrastructures et d'autres activités de soutien, y compris celles des pouvoirs publics. L'augmentation du nombre d'employés a conduit à un taux de chômage particulièrement bas, même en comparaison nationale (Département de l'économie et de la formation; 2022). Cette évolution très réjouissante du point de vue économique, également qualifiée de miracle économique (Fumagalli; 2021), a des effets secondaires. Plus spécifiquement, le phénomène de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, déjà connu dans toute la Suisse, se fait fortement sentir dans la région, si bien que des initiatives ont été lancées pour attirer des travailleurs potentiels dans le Haut-Valais (Wirtschaftsförderung

Wallis; 2022). Parallèlement, l'utilisation des infrastructures teste les limites de capacité et le marché du logement est tendu (Kalbermatter; 2022).

Il ne s'agissait pas d'encourager l'imitation de mesures isolées, mais de créer une source d'inspiration pour le développement de mesures propres.

Pour l'artisanat valaisan, cette évolution se présente sous des auspices mitigés: elle contribue à remplir ses carnets de commandes, mais elle tend en même temps ses ressources déjà limitées, voire les prive dans certains cas, grâce à des conditions d'engagement plus attractives que la moyenne dans les secteurs économiques les plus dynamiques. Ces circonstances sont une des raisons pour lesquelles les associations professionnelles du Haut-Valais ont décidé d'obtenir des indications pertinentes sur la manière dont les entreprises artisanales



locales peuvent conserver ou augmenter leur attractivité en tant qu'employeur. Une initiative dans ce sens a été coordonnée par le «Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO AG)» en tant que direction mandatée du «Gewerbe Oberwallis». L'Institut pour le management et l'innovation (IMI) de la «Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)» a conçu une enquête en collaboration avec «Gewerbe Oberwallis». Les associations d'artisans du Haut-Valais ont appelé les travailleurs de la région à remplir le questionnaire par le biais de différents canaux de communication. Enfin, l'IMI a analysé les données recueillies. En plus de l'enquête, les présidents des associations des arts et métiers ont proposé de présenter quelques entreprises du Haut-Valais qui, depuis plusieurs années, soignent particulièrement leur attractivité en tant qu'employeur. Il ne s'agissait pas d'encourager l'imitation de mesures isolées, mais de créer une source d'inspiration pour le développement de mesures propres.

Découvrez les résultats du sondage

- A Contenu du travail et rémunération
- B Conditions de travail
- C Culture d'entreprise et de direction
- D Les entreprises en tant qu'employeurs



Nouvelle loi suisse sur la protection des données Entrée en vigueur de la nLPD

La révision de la loi suisse sur la protection des données est achevée (nLPD). Les nouvelles règles s'appliqueront à partir du 1^{er} septembre 2023.

Article rédigé par l'Etude Kellerhals Carrard

PERSONNE DE CONTACT : ME JULIEN ROUVINEZ

ASSOCIÉ ET RESPONSABLE DU BUREAU DE SION

La révision totale de la loi suisse sur la protection des données (LPD) est désormais sous toit! Le 31 août 2022, le Conseil fédéral a publié l'ordonnance sur la protection des données (OPD) et fixe l'entrée en vigueur des nouvelles règles au 1^{er} septembre 2023. La révision totale avait pour but d'adapter la loi suisse sur la protection des données, qui n'était plus adaptée aux conditions sociales et technologiques actuelles et de la rapprocher des réglementations plus récentes et plus modernes de l'environnement européen de la protection des données (en particulier le Règlement européen sur la protection des données RGPD). La loi et l'ordonnance qui l'accompagnent correspondent certes en de nombreux points aux règles de l'UE. Néanmoins, lors de l'examen et de la mise en œuvre de la nouvelle configuration de protection des données dans une entreprise, il convient de tenir compte de certains «Swiss-Finishes». Les entreprises suisses ont encore quelques mois pour mettre en œuvre la nouvelle réglementation - aucun délai de transition (supplémentaire) n'est prévu. Cet article a pour ambition de vous informer brièvement sur les principales nouveautés.

NOUVEAUTÉS IMPORTANTES

Nous nous limitons ci-après aux principales nouveautés par rapport au droit en vigueur.

Pas de protection des données des personnes morales

Alors que la LPD actuelle s'applique aux données des personnes physiques et morales, la LPD révisée limite son champ d'application aux données des personnes physiques, tout comme le RGPD.

Profilage et profilage à haut risque

Une distinction est faite entre le «profilage» normal et le «profilage à haut risque». Par profilage, on entend tout type de traitement automatisé de données personnelles consistant à utiliser ces données pour évaluer, analyser ou prédire certains aspects personnels se rapportant à une personne physique (art. 5, let. f, nLPD). Le profilage à haut risque implique en outre un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux de la personne concernée (art. 5, let. g nLPD). Le profilage ne requiert pas en soi de consentement, même en cas de risque élevé. Cette distinction est toutefois importante dans le contexte des obligations d'information, de l'obligation de journalisation et de l'analyse d'impact relative à la protection des données (voir ci-dessous).

Obligations d'information et de renseignement sensiblement plus étendues

Les nouvelles règles exigent que les personnes concernées soient informées en particulier de la collecte de données personnelles, en communiquant toutes les informations nécessaires pour que les personnes concernées puissent faire valoir leurs droits et pour garantir un traitement transparent des données. Il s'agit notamment des coordonnées du responsable de traitement, du but du traitement et, le cas échéant, des destinataires des données personnelles si celles-ci sont transmises à des tiers (art. 19 nLPD). Une violation intentionnelle de cette obligation est sanctionnée par le droit pénal.

En outre, toute personne peut demander si des données personnelles la concernant sont traitées. Le cas échéant, toutes les informations nécessaires pour qu'elle puisse faire valoir ses droits et garantir un traitement transparent des données doivent lui être communiquées. (l'art. 25 nLPD dresse une liste des informations à communiquer).





Protection des données

Nouvelles désignations des rôles

Les nouvelles règles introduisent les notions de «responsable du traitement» et de «sous-traitant». Pour la compréhension de la suite – ainsi que du texte de loi lui-même – il est utile de maîtriser ces deux notions. Est considéré comme responsable de traitement toute personne qui [...] décide de la finalité et des moyens d'un traitement de données, c'est-à-dire, par exemple, un employeur pour le traitement des données personnelles de ses employés ou un commerçant pour le traitement des données personnelles de ses clients. Est en revanche considéré comme sous-traitant celui qui [...] traite des données personnelles pour le compte du responsable, tel que l'enregistrement de données sur un serveur externe ou par des prestataires de services en nuage.

Nous vous recommandons de vous engager sans attendre dans la mise en œuvre des nouvelles règles afin que votre entreprise soit conforme à la nLPD dès le 1^{er} septembre 2023.

Les obligations administratives

Les obligations administratives ont également été développées. Elles comprennent par exemple:

- la tenue d'un registre des traitements (art. 12 nLPD). Un registre de traitement est un inventaire qui contient les différents traitements de données effectués dans l'entreprise dans lequel sont saisies les différentes finalités du traitement (par ex. RH, marketing, etc.) et les principales conditions dans lesquelles elles sont traitées. Des exceptions s'appliquent aux entreprises de moins de 250 collaborateurs (art. 24 OLPD);
- l'élaboration d'analyses d'impact sur la protection des données lorsqu'un traitement peut entraîner un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux de la personne concernée (art. 22 nLPD);
- l'obligation de notification en cas de violation de la loi sur la protection des données (art. 24 nLPD et art. 15 OLPD);
- la journalisation de traitements automatisés de données personnelles sensibles à grande échelle ou le profilage à haut risque, lorsque les mesures préventives prises ne permettent pas de garantir la protection des données (art. 4 OLPD);
- l'établissement d'un règlement pour les traitements automatisés. Celui-ci doit en outre être régulièrement mis à jour lorsque des données personnelles sensibles font l'objet d'un traitement automatisé à grande échelle ou lorsque le profilage est effectué avec un risque élevé (art. 5 OLPD).

Sécurité des données

Des mesures techniques et organisationnelles (p. ex. droits d'accès, pseudonymisation) doivent être prises pour garantir une sécurité

adéquate des données. Cela implique que les applications soient conçues, entre autres, de manière à ce que les données personnelles soient anonymisées par défaut et/ou effacées après un certain temps.

Si les données personnelles sont traitées par un sous-traitant, le responsable de traitement doit s'assurer que le sous-traitant est également en mesure de garantir la sécurité des données (p. ex. par le biais d'accords de traitement des données, Data Processing Agreement, DPA).

En ce qui concerne la sécurité des données, il convient également de mentionner que «pendant toute la durée du traitement», il existe une obligation de vérifier et, le cas échéant, d'adapter les mesures prises et qu'une violation intentionnelle des exigences minimales en matière de sécurité des données est passible de sanctions.

Communication de données personnelles à l'étranger

Est notamment considéré comme une communication l'enregistrement des données personnelles sur un système étranger (serveur, cloud), mais aussi un accès par une équipe de support étrangère. En principe, les données personnelles peuvent être communiquées à l'étranger si la législation du pays tiers garantit une protection adéquate (art. 16, al. 1 nLPD). Les pays dont la protection est adéquate sont énumérés à l'annexe 1 de l'OLPD. En cas de communication de données personnelles dans d'autres états - notamment aux Etats-Unis l'application d'une disposition contractuelle spécifique ou la mise en œuvre de mesures de protection alternatives garantissant une protection adéquate des données sont requises (art. 16, al. 2, et art. 17 nLPD).

Sanctions

La nouvelle loi sur la protection des données prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 250 000 francs en cas de violation de certaines obligations (art. 60 et suivants nLPD). Sont punissables les actes et omissions intentionnels, mais pas la négligence. Contrairement à l'UE, où les sanctions sont dirigées contre les entreprises, en Suisse, c'est en principe la personne physique responsable qui est amendée. L'entreprise elle-même ne peut être sanctionnée que par une amende de 50 000 francs au maximum si l'identification de la personne physique coupable au sein de l'entreprise ou de l'organisation entraînait des frais d'enquête disproportionnés.

Nous vous recommandons de vous engager sans attendre dans la mise en œuvre des nouvelles règles afin que votre entreprise soit conforme à la nLPD dès le 1^{er} septembre 2023.

C'est plus direct quand on est moins distant !

3 mois offerts*

PME
Telekom-Rating 2022

Meilleur
opérateur fixe
pour les PME

net+



Les produits business! de net+ sont distribués par :
Genedis, Sinergy, net+ Entremont et OIKEN.

0848 530 540 | business.netplus.ch



business!
net+

La qualité du contact : l'atout qui fait la différence

Spécialiste des travaux de charpente et de menuiserie, Nabibois a confié l'ensemble de ses services multimédias à Sinergy : connexion internet fibrée, central téléphonique virtuel et abonnements mobiles professionnels.

Une relation de confiance qui dure depuis 2017.

Pour l'entreprise Nabibois, tout aurait pu s'arrêter un soir de juin 2020, lorsque les flammes ravagèrent leurs locaux de Charrat. Mais c'était sans compter sur la volonté et la capacité de résilience de la famille Guéra et de l'ensemble du personnel de l'entreprise. «L'incendie a été un énorme choc pour tout le monde», se souvient Alain Guéra, directeur d'exploitation. «Mais une fois les larmes séchées, on s'est remis au travail. La halle brûlait le jeudi, le lundi suivant, on avait repris du service grâce à l'énergie de toute l'équipe et au soutien de nos partenaires.»

«Il était impératif pour nous de pouvoir compter sur un réseau stable et performant, en particulier pour le traitement et le partage de certains fichiers volumineux.»

ALAIN GUÉRA

Une histoire de famille

Après un déménagement de quelques mois à Saillon, Nabibois retrouve ses quartiers de Charrat et une halle flambant neuve de 1500 m². «Nous avons aujourd'hui un magnifique outil de travail, avec des bureaux dans lesquels on se sent bien et des machines de dernière génération», se réjouit Patrick Guéra, directeur général. A 65 ans, celui qui a repris l'affaire de son père Pierre s'apprête à la transmettre à son fils Alain. Un esprit de famille cher à l'entreprise. «On entretient un vrai esprit d'équipe, en s'efforçant d'être à l'écoute et proche des collaborateurs, car sans eux, un patron ne fait rien. Mais l'inverse est aussi vrai.»

A la tête de Nabibois, Patrick Guéra et son fils Alain peuvent compter, depuis 2017, sur les conseils et la disponibilité de leur conseiller multimédia Jonas Dini, de Sinergy.

© Thomas Masotti

Raccordement à la fibre

Ces liens de proximité et de confiance, Nabibois les recherche également dans ses rapports avec ses fournisseurs. «Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans une relation commerciale, poursuit Patrick. Le prix, la qualité du service, mais aussi, et peut-être surtout, la qualité du contact.» Trois éléments que les Guéra ont retrouvés chez leur fournisseur de solutions multimédias Sinergy, avec qui la collaboration roule depuis cinq ans. «Nous avions décidé de changer d'opérateur pour bénéficier d'une meilleure connexion internet, précise Alain. Sinergy a trouvé une solution pour nous raccorder à la fibre optique, et nous sommes extrêmement satisfaits depuis. Il était impératif pour nous de pouvoir compter sur un réseau stable et performant, en particulier pour le traitement et le partage de certains fichiers volumineux.»

Parmi les premiers clients mobiles

Ce gain de confort au niveau d'internet se retrouve également au niveau de la téléphonie. Détruite par l'incendie, l'ancienne infrastructure téléphonique a cédé sa place à une solution de central virtuel. «Plus simple, plus pratique – on était jusqu'alors limité à deux appels en simultané –, et moins cher!», résume Alain. Les Guéra, qui profitent par ailleurs des produits net+ sur le plan privé, ont également opté pour les abonnements mobiles professionnels de net+, et ce, dès leur lancement. «On nous a dit que nous étions parmi les premières entreprises à l'avoir fait. Pour nous, c'était une évidence. Lorsqu'on a l'assurance que la qualité et le service sont au rendez-vous, pourquoi hésiter?».



b business! net+

0848 530 540 | business.netplus.ch

Events



Photoval

Retour sur Your Challenge

Le salon des métiers et formations Your Challenge vient de clôturer son édition 2023, qui s'est déroulée du 8 au 13 mars dernier au CERM de Martigny. Cette année encore, l'événement a connu un franc succès avec un total de 26'000 visiteurs venus de tout le canton.

Mickael Sallin

RESPONSABLE MARKETING & COMMUNICATION FVS GROUP

Avec 20 % d'augmentation par rapport à la dernière édition qui a eu lieu en 2020, le salon a suscité plus que jamais l'intérêt. Grâce à la qualité des exposants et à la diversité des activités proposées, cette 8e édition a remporté un vif succès auprès des visiteurs. Les jeunes, leurs parents, ainsi que les adultes en reconversion ou en recherche de formation continue, ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour construire leur projet professionnel, ainsi que d'une expérience immersive et enrichissante.

L'essentiel des métiers et formations existant en Valais et en Suisse romande, soit près de 400 professions ont été présentées aux visiteurs par une septantaine d'associations professionnelles, entreprises formatrices, écoles spécialisées et universités. Aller à la rencontre de professionnels et d'apprentis pour échanger et se faire conseiller, avoir un échange humain et expérimenter, ainsi que se laisser surprise par des métiers que l'on n'aurait jamais recherchés et dès lors découvert sur Internet, voici la raison d'être d'un salon comme Your Challenge. Les stands sont interactifs et ludiques, permettant de vivre des expériences proches de la réalité des métiers. C'est d'ailleurs pour ces raisons que les visiteurs se sont rendus par milliers et ont plébiscité Your Challenge.

Your Challenge est une manifestation organisée par le FVS Group en étroite collaboration avec l'Etat du Valais (Service de la Formation Professionnelle) et l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM).

Pour les exposants participants, en plus de présenter les possibilités de formations, Your Challenge a également constitué une occasion unique de valoriser leur branche, de communiquer sur leurs activités et d'ainsi donner envie aux jeunes de découvrir leur domaine. Une occasion unique de toucher plus de 9000 jeunes de 440 classes de tout le Valais qui ont préparé leur venue, ainsi que des milliers d'autres jeunes, parents ou encore adultes en recherche de reconversion ou de formation continue. La fréquentation du week-end a été très importante notamment grâce aux familles, venues découvrir les diverses animations proposées et approfondir, avec leurs enfants, leurs recherches de formation.

Entièrement bilingue, la manifestation a dédié la journée du lundi 13 mars aux élèves haut-valaisans avec la présence d'apprentis et formateurs parlant l'allemand sur chaque stand. C'est en tout plus de 26 000 visiteurs qui se sont rendus sur le salon durant les 6 jours et qui ont pu découvrir les multiples possibilités d'apprentissage ou de formation.

Les visiteurs conquis par les nombreuses animations proposées

Les métiers de la construction sont en manque d'apprentis. Pour valoriser ces professions, un accent fort a été mis, depuis plusieurs éditions, sur la démonstration et l'expérience. Il a ainsi été possible par exemple de s'initier à la construction de murs, à la pose de carrelage, à la peinture ou encore au travail du bois.

Les ateliers du stand des Saveurs Hotel et GastroFormation Valais ont permis de montrer également la diversité de métiers fortement touchés après le COVID et de valoriser ces derniers dont la relève est vitale pour l'avenir des domaines de l'alimentation, de l'hôtellerie et du tourisme.



Photoval

Le village technique de Promotion Industrie Valais a fortement attiré les visiteurs par une offre riche en expériences et en démonstration, qui allait de la conception à l'usinage de pièces, et plus de 16 métiers des domaines de l'industrie technique et chimique présentés dans cet espace. L'avenir de certains métiers passe également par la formation, le pont avec le stand de la HES-SO Valais-Wallis a ainsi permis d'informer les intéressés de manière exhaustive. Certains métiers changent, évoluent ou encore d'autres se créent. De nombreuses expériences en réalité virtuelle étaient également proposées sur plusieurs stands permettant de se plonger dans l'univers de ces métiers d'aujourd'hui et de demain.

Il a ainsi été possible par exemple de s'initier à la construction de murs, à la pose de carrelage, à la peinture ou encore au travail du bois.

Mercredi et samedi, des dizaines de jeunes en quête d'apprentissage ont rencontré des employeurs formateurs de la région, eux aussi à la recherche d'apprentis, durant les sessions de Flash Jobs. A la clé, la satisfaction d'une première étape facilitée et pour certains, une place de stage ou d'apprentissage!

Le vendredi et le lundi avaient lieu les journées des inventeurs «explore-it», désormais connues pour amener technique, science naturelle et innovation dans les écoles suisses. Ce sont ainsi un peu plus de 400 élèves de 6H à 8H du Valais romand et Haut-Valais qui ont relevé le défi de la «journée des inventeurs». Leur mission était fastidieuse : construire une petite centrale électrique selon des indications données et avec des matériaux simples, puis la faire fonctionner, le tout en se frottant à certains problèmes techniques! La journée de dimanche a fait son show avec la présentation du concours Hair Challenge et d'un défilé de mode et de coiffure. Les participants, qu'ils soient apprentis coiffeurs ou créateurs de vêtements, ont uni leurs talents pour offrir au public un spectacle rythmé tel un défilé de haute couture. Les tenues ont été sublimées par des coiffures inattendues et originales, le tout en lien avec le thème «Recycled» dont l'objectif était de réutiliser des tissus et des matériaux du quotidien.

Des conférences instructives et enrichissantes

Le salon des métiers et de la formation Your Challenge offre également aux visiteurs la possibilité d'assister à des conférences animées par des experts du monde professionnel. Les conférences ont permis aux visiteurs d'approfondir leurs connaissances sur les métiers d'avenir, les filières les plus adaptées à leur profil, les débouchés professionnels, ainsi que sur l'accompagnement des jeunes dans leur transition entre l'école et l'apprentissage.

Un salon qui fait sens dans le choix professionnel

Le succès auprès des visiteurs, la satisfaction globale des exposants, ainsi que leur besoin de valoriser leurs professions dans un contexte de recrutement de plus en plus complexe pour certaines branches, fait de Your Challenge une plateforme de rencontres et d'échanges qui est fortement appréciée tant pour les jeunes et les adultes en plein questionnement sur leur avenir professionnel que pour le monde économique. Les organisateurs donnent d'ores et déjà rendez-vous en 2025 pour la 9e édition du salon Your Challenge.



Photoval

FVS Events devient Les Acrobates

La société événementielle FVS Events, créée il y a 15 ans, change de nom et d'identité visuelle et devient LES ACROBATES. Elle écrit ainsi les premières lignes de la suite de son histoire avec une nouvelle identité qui a pour but de renforcer son positionnement en Suisse romande.



Mickaël Sallin

RESPONSABLE MARKETING & COMMUNICATION

«Acrobat» vient du grec ancien «akrobátes», «qui marche sur la pointe des pieds». Le Larousse définit l'acrobate comme une personne dont la souplesse et la force sont artistiquement mises en valeur. Le Robert

quant à lui, le décrit comme un spécialiste très adroit, virtuose et équilibriste. A l'image des acrobates et de leurs compétences, l'agence événementielle jongle avec les prestations sous gestion et veille à l'équilibre ainsi qu'à la robustesse du projet tout en assurant la magie.

Plus qu'un changement de nom et de logo, c'est un nouveau départ avec une vision claire, une stratégie distincte du FVS Group, des ambitions bien affirmées et un développement qui lui est propre. Loin de se reposer sur ses acquis, la nouvelle entité affiche ses ambitions d'expansion, sans démesure, avec les pieds bien sur terre, en restant fidèle aux valeurs qui ont fait sa réputation (expertise, précision, audace et passion).

«Bien qu'elle appartienne au FVS Group, la nouvelle agence s'affranchit au sens propre, comme au figuré, des initiales FVS. La confusion avec la Foire du Valais et les salons organisés au CERM est trop fréquente alors que FVS Events sort de ses murs depuis plus de

15 ans déjà», nous explique Samuel Bonvin, directeur du FVS Group.

Leader en Valais, l'agence imagine, planifie, coordonne et réalise des événements de toutes tailles, dans l'ensemble de la Suisse romande, tant pour des entreprises internationales que pour des petites PME, avec toujours le même objectif: retranscrire un message en un événement qui a du sens. «Voir des étoiles dans les yeux de nos clients et de leurs convives est notre plus belle récompense», précise Anouck Marmy, directrice de l'agence Les Acrobates.

«Voir des étoiles dans les yeux de nos clients et de leurs convives est notre plus belle récompense»

ANOUCK MARMY

L'objectif était de créer une marque à fort capital sympathie, qui soit évocatrice de souvenirs et d'émotions, mais avant tout une marque distinctive et véhiculant aussi bien l'expertise et la rigueur que la créativité, l'émotion ou encore la magie; autant de clés d'un événement réussi.

La nouvelle agence a été dévoilée ce jeudi à un parterre de 300 clients, partenaires et prospects à l'occasion d'une soirée organisée à l'Usine de Chandoline, à Sion, dont elle a la gestion sur mandat de la Ville de Sion.

Parce qu'une entreprise forte c'est avant tout une équipe forte, le groupe et l'agence vont continuer d'oeuvrer main dans la main pour poursuivre leurs missions respectives, entourés d'un réseau de partenaires et prestataires de confiance pouvant répondre à une multitude de besoins.

Save the date



Les pièges de la semaine de 4 jours, payés cinq

La semaine de quatre jours, sans réduction de salaire, semble être dans l'ère du temps. L'idée séduit toujours plus à l'étranger où plusieurs projets pilotes se sont révélés concluants. En réalité, ce modèle de travail est un miroir aux alouettes : une idée séduisante sur le papier, mais susceptible d'entraîner de fâcheuses conséquences dans son application.

Marco Taddei

UNION PATRONALE SUISSE

Travailler quatre jours au lieu de cinq, pour le même salaire, implique ipso facto une réduction de la productivité des entreprises de 20 pour cent. Combler une telle perte de compétitivité s'apparente à une équation insoluble pour de nombreuses entreprises, a fortiori en ces temps de turbulences. Rien n'interdit une entreprise à franchir le pas, mais en faire une généralité serait hautement problématique.

Le nombre d'heures supplémentaires va inévitablement augmenter. Cette pression accrue risque d'avoir un impact sur la santé psychologique des employés.

Mais comment accomplir la même quantité de travail en quatre jours? Qu'il s'agisse de la planification des présences, de la rotation du personnel et du calendrier des vacances, le mode de fonctionnement des entreprises doit être repensé en profondeur. Si les plus grandes d'entre elles ont les ressources pour amortir ce changement, il en va autrement pour les PME. Moins de temps pour effectuer les mêmes tâches: la semaine de quatre jours entraîne inéluctablement une intensification du

travail. Le nombre d'heures supplémentaires va inévitablement augmenter. Cette pression accrue risque d'avoir un impact sur la santé psychologique des employés. Lentement mais sûrement, la durée de travail diminue en Suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, la semaine de travail à plein temps est passée de 43,2 heures en 1991 à 41,1 heures en 2019. Or, comme le montrent plusieurs enquêtes, les salariés ne veulent pas forcément moins travailler, mais mieux. Pour répondre à ces attentes, les employeurs sont appelés à favoriser l'autonomie et la responsabilité de leurs collaborateurs, notamment grâce à des horaires plus souples.

Fin 2022, plus de 120 000 postes étaient vacants en Suisse. Une réduction du temps de travail de 20 pour cent dans les entreprises agraverait le problème. Pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre, il faut augmenter le volume de travail et non envisager de le réduire encore.

La clé réside dans l'accès au marché des quelque 350 000 personnes occupées à temps partiel et souhaitant travailler davantage. Il s'agit en majorité de femmes, puisque 60 pour cent d'entre elles occupent un emploi à temps partiel. Dans ce contexte, améliorer la conciliation famille-travail devient une priorité absolue.

JUIN 2023						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
29	30	31	1	2	3	4
✓	✓	✓	✓	✗		
5	6	7	8	9	10	11
✓	✓	✓	✓	✗		
12	13	14	15	16	17	18
✓	✓	✓	✓	✗		
19	20	21	22	23	24	25
✓	✓	✓	✓	✗		
26	27	28	29	30	1	2
✓	✓	✓	✓	✗		

VOTATION FÉDÉRALE DU 18 JUIN

OUI à l'imposition minimale de l'OCDE

Dès 2024, les grandes multinationales devront payer plus d'impôt, au moins 15%, partout dans le monde.

En appliquant cette imposition minimale, la Suisse pourra conserver **les recettes fiscales supplémentaires** (jusqu'à 2,5 milliards de francs). Sinon, **cet argent profitera à d'autres pays**.

Les montants d'impôts supplémentaires seront partagés entre la Confédération, les cantons et les communes.

OUI à
l'imposition minimale
OCDE pour les entre-
prises multinationales

Pour en savoir plus : www.reforme-ocde-oui.ch

Gardons l'argent en Suisse !

Responsables cantonaux des finances



Valérie Dittli,
conseillère d'Etat

Nathalie Fontanet,
conseillère d'Etat, GE

Roberto Schmidt,
conseiller d'Etat, VS

Jean-Pierre Siggen,
conseiller d'Etat, FR

Représentants des partis de droite et centre-droite



Céline Amaudruz,
conseillère nationale,
UDC

Olivier Feller,
conseiller national,
PLR

Charles Juillard,
conseiller aux États,
Le Centre

Michel Matter,
conseiller national,
Vert'libéraux

Ils soutiennent la mise en œuvre de l'imposition minimale:

Le Conseil fédéral, le Parlement, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Association des Communes Suisses, l'Union des villes suisses, Le Centre, le PLR, l'UDC, les Vert'libéraux, le Parti Evangélique, les associations économiques, le syndicat Travail.Suisse. Laissent la liberté de vote: Les VERT.E.S.

LE JOURNAL D'INFORMATION DES PME VALAISANNES

UVAM TRIBUNE



Ciblez votre annonce sur plus de 6500 PME

Editions du Haut-Valais (WGV im Fokus): voir www.uvam-vs.ch/de/



BULLETIN DE COMMANDE

A retourner à l'UVAM rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à tribune@uvam-vs.ch

<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture	Fr. 1650.-
<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture + 1 page publireportage	Fr. 1950.-
<input type="checkbox"/> 1 page annonce	Fr. 950.-
<input type="checkbox"/> 1 page annonce + 1 page publireportage	Fr. 1250.-
<input type="checkbox"/> Publireportage réalisé par nos soins	+ Fr. 300.-
½ page annonce <input type="checkbox"/> horizontale <input type="checkbox"/> verticale	Fr. 650.-
¼ page annonce <input type="checkbox"/> horizontale <input type="checkbox"/> verticale	Fr. 350.-

Nombre de parutions:
 2 (-5%) 3 (-7%) 4 (-10%)

Pour l'(les) édition(s) de:

- | | |
|------------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> février | 20..... |
| <input type="checkbox"/> mai | 20..... |
| <input type="checkbox"/> septembre | 20..... |
| <input type="checkbox"/> novembre | 20..... |

Société:

Responsable:

Adresse:

Téléphone:

NPA/ Lieu:

E-mail:

Date:

Signature:

Tous les prix indiqués sont hors taxes

Indice suisse des prix à la consommation



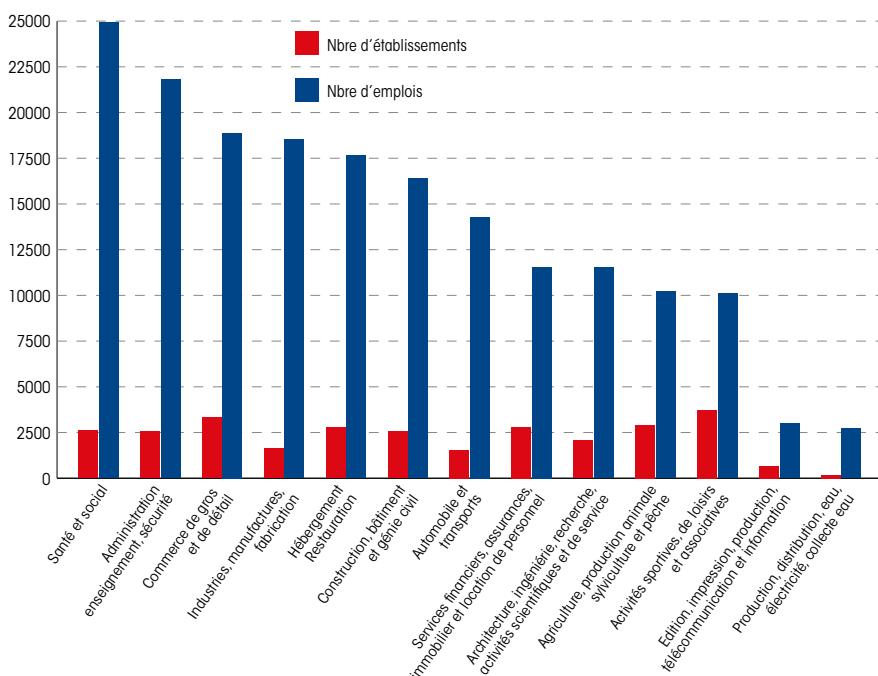
Les cours

Cours de l'or	(au 15.05.2023)
Achat	57 740,00 francs/kg
Vente	58 290,00 francs/kg
Action BCVs	(au 31.12.2022)
Cours de l'action	104,00 francs
Actionnaires	14 118
Capital-actions (mio)	158
Cours devises	(au 12.05.2023)
1 EUR (achat)	0,9585 francs
1 EUR (vente)	0,9905 francs
1 USD (achat)	0,8835 francs
1 USD (vente)	0,9085 francs
1 GBP (achat)	1,1040 francs
1 GBP (vente)	1,1340 francs

Situation en Valais

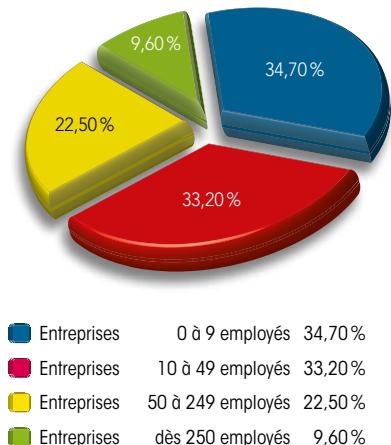
Nbre d'établissements et d'emplois

selon la taille des entreprises et l'activité économique



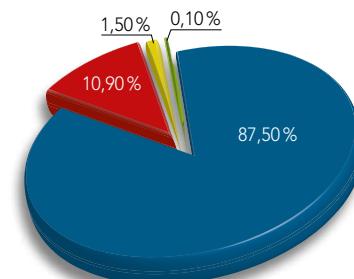
Nbre d'emplois

en fonction de la taille des entreprises



Nbre d'entreprises

en fonction de leur taille



Situation sur le marché du travail

Chômage en avril 2022

Chômage en avril 2023

	Taux	Chômeurs	Taux	Chômeurs	Tendance
Valais	2,3 %	4 142	2,1 %	3 704	↓
Haut-Valais	0,8 %	360	0,8 %	354	↓
Valais central	2,7 %	1 923	2,5 %	1 710	↓
Bas-Valais	2,8 %	1 859	2,5 %	1 640	↓

Entreprises 0 à 9 employés	87,50%
Entreprises 10 à 49 employés	10,90%
Entreprises 50 à 249 employés	1,50%
Entreprises dès 250 employés	0,10%

FELIX

50
ANS

1973
2023



50 ans de services aux entreprises locales.
Merci pour votre confiance !

IMPRESSIONS • MOBILIER • SERVICES IT

www.felix-sa.ch

L'agenda

Juin 2023

- 2 Assemblée générale OilCit Valais
5 Assemblée générale Gastrovalais
13 au 16 Session du Grand Conseil
18 Votations fédérales
22 et 23 Journées romandes de l'USAM

Août 2023

- 28 Conseil de l'UVAM
31 Assemblée générale AHV

Septembre 2023

- 7 La rentrée de l'économie valaisanne 2023
8 et 9 F3RUM 2023

Octobre 2023

- 22 Elections fédérales

Novembre 2023

- 9 et 10 Assemblée générale ULAM
23 Conseil de l'UVAM
26 Votations fédérales

Mars 2024

- 3 Votations fédérales
27 Assemblée générale AVABPC

Juin 2024

- 9 Votations fédérales

L'impressum

Editeur: UVAM - Union valaisanne des arts et métiers
Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion
Périodicité: trimestrielle.
Abonnement: Fr. 25.– par année.

Secrétariat général

Marcel Delasoie - Secrétaire général
T 027 322 43 85 - D 027 322 43 82 - F 027 322 24 84
marcel.delasoie@uvam-vs.ch

Édition - Administration

Romy Hintz - Secrétaire générale adjointe
T 027 322 43 85 - D 027 322 43 84 - F 027 322 24 84
romy.hintz@uvam-vs.ch

Conception - Rédaction

Xavier Saillen - UVAM Tribune - tribune@uvam-vs.ch
T 027 322 43 85 - D 027 322 43 86 - F 027 322 24 84
Yannick Barillon et Nathalie Montes, journalistes RP

Publicité

Camille Husson Stengel: 079 954 27 70 - camille@uvam-vs.ch
www.uvam-vs.ch © Copyright UVAM/WGV
Photo de couverture: © Thomas Jantscher
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.



Olympic Fleet

La configuration individuelle de votre flotte constitue la base d'un concept de mobilité sur mesure.

Orientation vers l'avenir et efficacité au moindre coût

Profitez de notre vaste expérience en matière de gestion de parc automobile pour trouver les véhicules idéaux pour votre quotidien.

Nous évaluerons votre flotte de véhicules, identifierons les éventuelles opportunités et proposerons des solutions spécialement conçues pour répondre à vos besoins dans les limites de votre budget.

Gar. Olympic A. Antille Martigny SA

Rue du Levant 151

1920 Martigny

Tél. 027 721 70 20

partner.skoda.ch/garageolympic/fr



Votre interlocuteur flotte

M. Arthur Pasquier

Key Account Manager - Flottes

a.pasquier@garageolympic.ch

Tél. 076 311 04 58



**Bienvenue Chez
Vous**



Banque Cantonale
du Valais

La tradition
inspire l'innovation.

bcvs.ch

Kevin Germanier